



Le renforcement des capacités commerciales au service de la transformation de l'Afrique

Examen critique de l'Aide pour le commerce



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

Le renforcement des capacités commerciales au service de la transformation de l'Afrique

***Examen critique de l'Aide pour le
commerce***

Table des matières

Abréviations	iv
I. Introduction:Aide pour le commerce: une perspective globale	1
II. Suivi des flux d'Aide pour le commerce vers l'Afrique	3
III. Contribution de l'Aide pour le commerce à la stimulation du commerce intra-africain.....	18
IV. L'Aide pour le commerce et l'aspiration de l'Afrique à la transformation structurelle	28
V. Références.....	37
Annexes statistiques.....	39
Note statistique.....	59
Remerciements.....	60

Abréviations

AID	Association internationale de développement
APD	Aide publique au développement
BAD	Banque africaine de développement
CAD	Comité d'aide au développement
CAE	Communauté de l'Afrique de l'Est
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale
CEN-SAD	Communauté des États sahélo-sahéliens
CER	Communauté économique régionale
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
CUA	Commission de l'Union Africaine
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
PDDAA	Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique
PIB	Produit intérieur brut
PMA	Pays les moins avancés
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SNPC	Système de notification des pays créanciers
TIC	Technologies de l'information et des communications
TRIPS	Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce
UMA	Union du Maghreb arabe

I. Introduction: Aide pour le commerce: une perspective globale

Sur le plan conceptuel, la notion d'Aide pour le commerce trouve son origine dans le débat relatif à l'objectif 8 de la Déclaration du Millénaire pour le développement, de « mettre en place un partenariat mondial pour le développement¹ ». Cependant, cette notion n'est concrètement prise en compte dans les discussions sur le développement qu'après la Déclaration ministérielle de Hong Kong (2005) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), dans laquelle elle a été décrite comme un « complément précieux » du Cycle de négociations de Doha pour le développement. Depuis lors, l'impasse dans laquelle se trouve cette notion et l'importance sans cesse croissante accordée à la « dimension commerciale » dans les stratégies de développement ont progressivement conduit au « découplage » de l'Aide pour le commerce à partir des négociations de Doha (voir Hallaert, 2012). Compte tenu de ce parcours, il est désormais important d'aller au-delà du simple suivi des flux de l'Aide pour le commerce et de placer les débats suscités par le quatrième Examen global de l'Aide pour le commerce dans le contexte plus large du développement, d'autant plus que les conditions de l'intégration au marché mondial ont changé et que trois grandes tendances sont manifestement cruciales pour l'Afrique et les autres régions en développement.

La première tendance a trait au fait que la mondialisation a progressivement modifié la nature même du commerce international sous les effets simultanés de la fragmentation de la production et de la réduction des coûts du transport et de la communication, ce qui a entraîné une exploitation plus agressive des avantages comparatifs de différents pays dans la chaîne de valeur. Cependant, grâce à cette tendance, les principales sociétés transnationales ont pu réorganiser la production en réseaux régionaux et internationaux, en maintenant les étapes les plus profitables de la production dans les chaînes de valeur mondiales et en externalisant les autres (CEA et CUA, 2013²). Ce processus a, à son tour, entraîné l'accroissement rapide, à l'échelle mondiale, des échanges intra-sectoriels de biens intermédiaires qui représentent aujourd'hui la moitié du flux du commerce international (OCDE et OMC, 2013).

La deuxième tendance a trait à la modification de la donne au niveau de l'économie mondiale. Au cours des dix à quinze dernières années, l'économie mondiale a connu un rééquilibrage considérable. Un certain nombre de pays en développement, en particulier les pays du groupe « BRICS », à savoir le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud, jouent maintenant un rôle plus actif sur la scène des échanges commerciaux et financiers mondiaux (CEA 2013a). Cet « essor du Sud » qui, dans une certaine mesure, a été favorisé par l'émergence des chaînes de valeur mondiales, est en train de modifier les schémas des relations économiques mondiales, alors qu'un certain nombre de pays en développement se heurtent toujours à la récession économique. Pour un continent comme l'Afrique, cela signifie l'élargissement de l'éventail des partenaires potentiels et l'occasion de tirer parti des synergies et des complémentarités nouvelles, pour faire progresser son programme de

1 C'est en effet dans le cadre de l'objectif 8 des OMD que l'objectif de « poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, réglementé, prévisible et non discriminatoire » (cible 8.1) est explicitement rattaché à l'indicateur 8.9, relatif à « la proportion de l'APD allouée au renforcement des capacités commerciales ». Cela s'explique par la reconnaissance du fait que les pays en développement (en particulier les pays les moins avancés et autres pays de la catégorie des pays les plus désavantagés sur le plan géographique) peuvent avoir besoin de l'appui de la communauté internationale pour améliorer les conditions de leur intégration dans le marché mondial et recueillir les fruits de la libéralisation du commerce.

2 Ces étapes sont généralement les facteurs à forte intensité de savoir et/ou de capital et correspondent aux étapes de production au cours desquelles la majeure partie de la valeur ajoutée est générée.

transformation structurelle. À cet égard, les intégrations régionales acquièrent de l'importance à deux niveaux: en tant que choix stratégique, elles offrent la possibilité de s'appuyer sur le marché régional comme tremplin pour mettre à profit les économies d'échelle, mais elles sont aussi l'occasion d'unir les forces et de s'adresser aux partenaires traditionnels et potentiels dans un rapport de force plus équilibré [par exemple, en évitant le nivellement par le bas pour attirer les investissements étrangers directs (IED)].

La troisième tendance tient à l'évolution considérable du contexte du financement du développement depuis le début des années 2000 (voir CEA, 2013b). De nouveaux acteurs, tels que les partenaires de développement du Sud ou les fondations philanthropiques privées, ont fait leur entrée sur la scène en apportant des ressources supplémentaires et de nouvelles approches de la coopération au développement. De même, des modalités novatrices de l'aide et des partenariats publics-privés plus solides se font jour et donnent un nouvel éclairage de la manière d'optimiser les ressources et d'améliorer l'efficacité globale de l'aide. De façon générale, même si les donateurs traditionnels seront toujours indispensables à l'Afrique, notamment à travers l'Aide pour le commerce, à moyen terme, les budgets de l'aide subiront de plus en plus de pressions, rendant d'autres sources de financement du développement plus importantes que jamais. Parmi ces dernières, il convient d'accorder une attention accrue à la mobilisation des ressources intérieures et d'y voir le moyen déterminant de réduire la dépendance vis-à-vis de l'aide et de s'appropriier entièrement les stratégies de développement.

Compte tenu de ces tendances, il importe que le quatrième Examen global sur l'Aide pour le commerce aille au-delà d'un simple suivi quantitatif et qu'il donne des pistes sur la manière dont les modalités de l'Aide pour le commerce pourraient le mieux répondre à la constante évolution de la réalité sur le terrain. Le présent rapport vise précisément à combler ces lacunes dans le contexte africain. Il est structuré de la manière suivante. La Section 2 dresse une évaluation quantitative du flux d'Aide pour le commerce dans la région. La Section 3 complète l'analyse avec des données « subjectives » tirées d'un questionnaire (visant les pays africains, les communautés économiques régionales et les donateurs) et met l'accent sur la manière dont l'Aide pour le commerce pourrait mieux soutenir le programme d'intégration régionale de l'Afrique. Enfin, la Section 4 traite plus précisément des difficultés que rencontrent les entreprises africaines en entrant ou progressant dans la chaîne de valeur, en s'appuyant sur les données extraites des études de cas sectorielles et d'une enquête menée auprès de 140 entreprises africaines du secteur privé.

II. Suivi des flux d'Aide pour le commerce vers l'Afrique

La présente section porte sur les tendances récentes du flux d'Aide pour le commerce vers le continent africain, suit les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Initiative Aide pour le commerce et en mesure l'impact³. Sauf indication contraire, les données présentées ici sont tirées de la base de données du Système de notification des pays créanciers (SNPC) de l'OCDE. Il convient ici de mentionner l'écueil suivant: pour assurer la cohérence et la comparabilité des données, la base de données du SNPC ne tient pas compte de l'appui offert par un certain nombre de partenaires Sud-Sud, notamment le Brésil, l'Inde et la Chine, en raison des définitions distinctes, et souvent spécifiques à chaque pays, de ce qui constitue de l'aide. Par conséquent, les chiffres du Comité d'aide au développement de l'OCDE ne rendent compte que d'une partie des flux financiers qui font face aux contraintes commerciales de l'Afrique. Il faut également garder à l'esprit que même s'il est difficile d'obtenir des estimations correctes du flux de l'aide au développement provenant des partenaires Sud-Sud, il est indubitable que celle-ci joue un rôle important pour l'Afrique (CEA, 2013a). À titre d'exemple, un récent rapport sur le Projet de données de l'aide (AidData) révèle que depuis l'année 2000, les « engagements en matière d'aide » pris par la Chine envers l'Afrique ont atteint un total de 75,4 milliards de dollars des États-Unis (dollars), dont une grande partie est consacrée aux infrastructures (Strange, *et al.*, 2013).

Les engagements de l'Aide pour le commerce ont enregistré une chute brutale en 2011, alors que les décaissements ont un peu mieux résisté.

Les flux d'aide se sont certes accrus considérablement à l'échelle mondiale au cours de la dernière décennie, mais la crise économique prolongée exerce aujourd'hui un effet pernicieux sur l'aide publique au développement (APD) et, après la stabilisation de 2010, les volumes d'aide ont connu une baisse notable en 2011. Le financement de l'Aide pour le commerce a suivi cette tendance, ne représentant plus qu'une part plutôt stable d'environ 25 % du total des engagements de l'APD, soit 33 % de l'APD sectoriel.

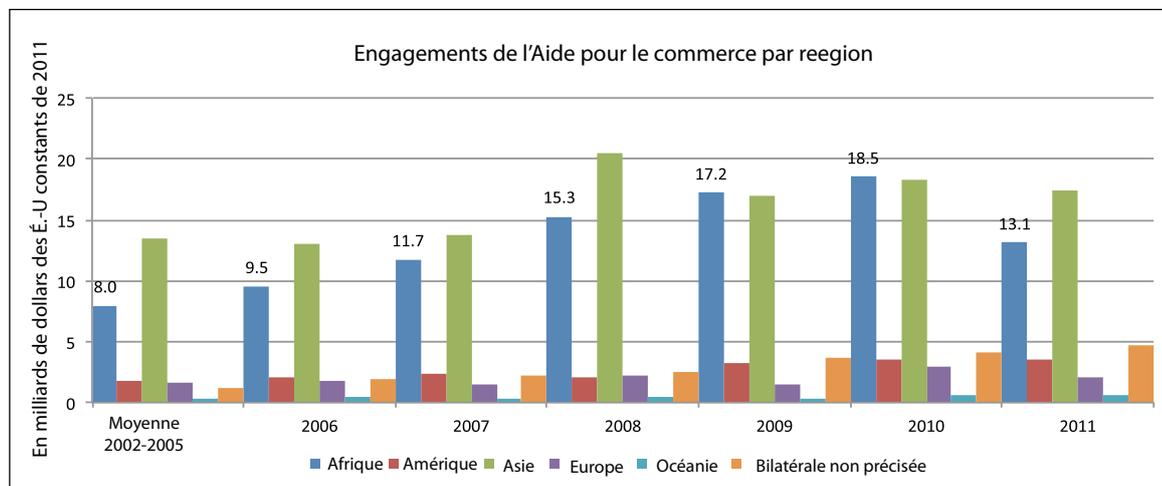
Que ce soit pour les engagements ou pour les décaissements, le continent africain est le deuxième bénéficiaire de l'Aide pour le commerce après l'Asie, et reçoit plus d'un tiers du total du financement de cette aide (voir figures 1 et 2). Entre 2009 et 2011, le continent a bénéficié de 16,3 milliards de dollars d'engagements et de près de 11,9 milliards de dollars de décaissements par rapport à l'Asie, qui en a reçu respectivement 17,6 milliards de dollars et 12,9 milliards de dollars. En outre, 5 des 10 premiers bénéficiaires mondiaux sont des pays africains, en l'occurrence le Maroc, le Ghana, l'Éthiopie, l'Égypte et la Tanzanie. L'Aide pour le commerce occupe une place plus importante par rapport à la taille des économies bénéficiaires dans le contexte africain que les autres régions du monde (voir annexe 1). Que l'on exprime l'aide par habitant ou par rapport au PIB de la région

³ L'aide pour le commerce peut être définie comme un sous-ensemble de l'aide publique au développement (APD), destinée à soutenir les projets et programmes recensés comme prioritaires dans les stratégies de développement des pays bénéficiaires. Seuls les dons et les prêts accordés à des conditions préférentielles, comportant un élément-don égal ou supérieur à 25 % sont considérés comme faisant partie de l'Aide pour le commerce, ce qui exclut une grande partie des autres flux de l'aide publique au développement liée au commerce (OMC et OCDE, 2011).

bénéficiaire, l'Aide pour le commerce en Afrique dépasse sensiblement l'aide fournie à d'autres continents, avec, en moyenne, 11,26 dollars par personne, soit 0,65 % du PIB entre 2009 et 2010. L'importance des flux de l'Aide pour le commerce se confirme aussi bien pour les engagements que pour les décaissements.

Malgré l'importance du continent africain en tant que bénéficiaire de l'Aide pour le commerce, après sept à huit années de croissance régulière, les engagements en la matière ont été fortement réduits en 2011 sous l'effet de la crise économique prolongée qui a ébranlé les principaux donateurs partenaires. Après avoir culminé à 18,5 milliards de dollars en 2010, les engagements ont été réduits en termes réels de 29,2 %, chutant à 13,1 milliards de dollars l'année suivante (voir figure 1), soit la chute la plus vertigineuse de toutes les régions du monde. Malgré la variabilité considérable d'un pays à l'autre, les engagements ont baissé dans 32 pays sur les 54 que compte le continent africain, et ont chuté de 21 % dans les pays africains à revenu moyen.

Figure 1



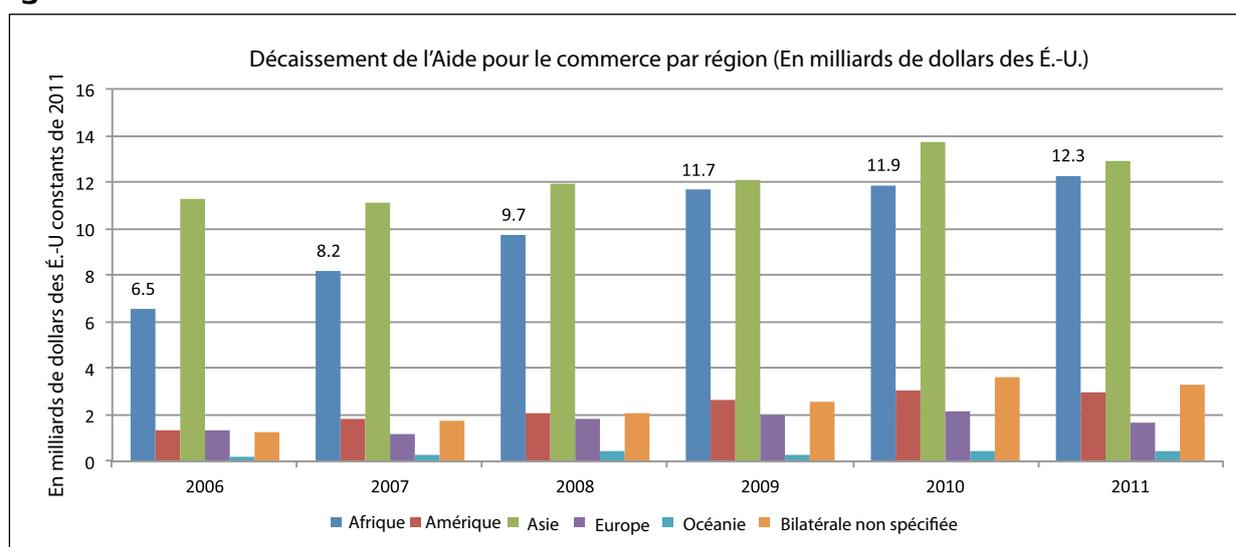
Il est intéressant de noter que jusqu'en 2011, les décaissements effectués au titre de l'Aide pour le commerce en faveur de la région ont mieux résisté que les engagements et, à la différence des autres régions, l'Afrique n'a pas connu de chute considérable, en chiffres absolus, du financement de l'aide. En 2011, le continent a reçu 12,3 milliards de dollars, soit un changement positif, bien que marginal, par rapport à 2010 (voir figure 2). Toutefois, la crise qui s'est poursuivie dans les principaux pays donateurs a entraîné un ralentissement des décaissements de l'Aide pour le commerce en faveur du continent. Dans 32 pays sur 54, le taux de croissance réel des décaissements, entre 2009 et 2011, a été plus faible que le taux enregistré pour la période 2006-2008. Cependant, contrairement à d'autres régions, ce taux est demeuré généralement positif dans la grande majorité des cas⁴. Même en 2011, alors que le continent subissait la récession la plus grave au monde en matière d'engagements de l'Aide pour le commerce, l'Afrique était le seul continent qui connaissait une croissance réelle, quoique lente, de 3 % en décaissements correspondants⁵.

4 Les pays africains subissant une chute considérable, en chiffres absolus, des décaissements de l'Aide pour le commerce sont les pays suivants: Afrique du Sud, Algérie, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Guinée-Bissau, Libye, Madagascar, Ouganda, République démocratique du Congo, Tchad, Togo, Tunisie et Zambie.

5 L'évolution des flux de l'Aide pour le commerce vers l'Afrique n'est qu'en partie liée au « Printemps arabe » et à l'instabilité politique qui a suivi. En effet, en 2011, aussi bien en Afrique du Nord que sur le reste du continent, les engagements de l'aide ont chuté respectivement de 2,6 milliards de dollars et de 2,7 milliards de dollars. Par contre, les décaissements ont diminué de 240 millions de dollars en Afrique du Nord et augmenté de 430 millions de dollars sur le reste du continent.

Le fait que les décaissements en faveur de l'Afrique aient doublé entre 2006 et 2011 est assurément un signe encourageant. Cependant, pour placer les chiffres dans une perspective plus adéquate, il suffit de rappeler que le Programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA) devrait coûter 68 milliards de dollars d'ici à 2020 (CUA, BAD et CEA, 2011). Dans ce contexte, les difficultés économiques des pays donateurs traditionnels remettent en cause la faisabilité même de l'augmentation à grande échelle du financement de l'Aide pour le commerce, pourtant si indispensable. Qui plus est, ces changements en cours dans le paysage du financement du développement ouvrent la voie à des modalités novatrices de financement et à l'apparition de nouveaux partenaires, tandis que l'accélération de la croissance de l'Afrique lui permet de renforcer sa mobilisation des ressources intérieures. À cet égard, il est évident que l'amélioration des capacités d'échanges commerciaux de l'Afrique entraînera nécessairement une nouvelle approche du financement du développement, une approche qui permettra de dépasser la dichotomie traditionnelle donateur-bénéficiaire, d'engager de manière plus dynamique les acteurs du privé et les partenaires non traditionnels, de renforcer la mobilisation des ressources intérieures (en particulier des pays riches en ressources naturelles), de lutter contre les flux financiers illicites et d'accroître l'efficacité des mécanismes de partenariat public-privé.

Figure 2



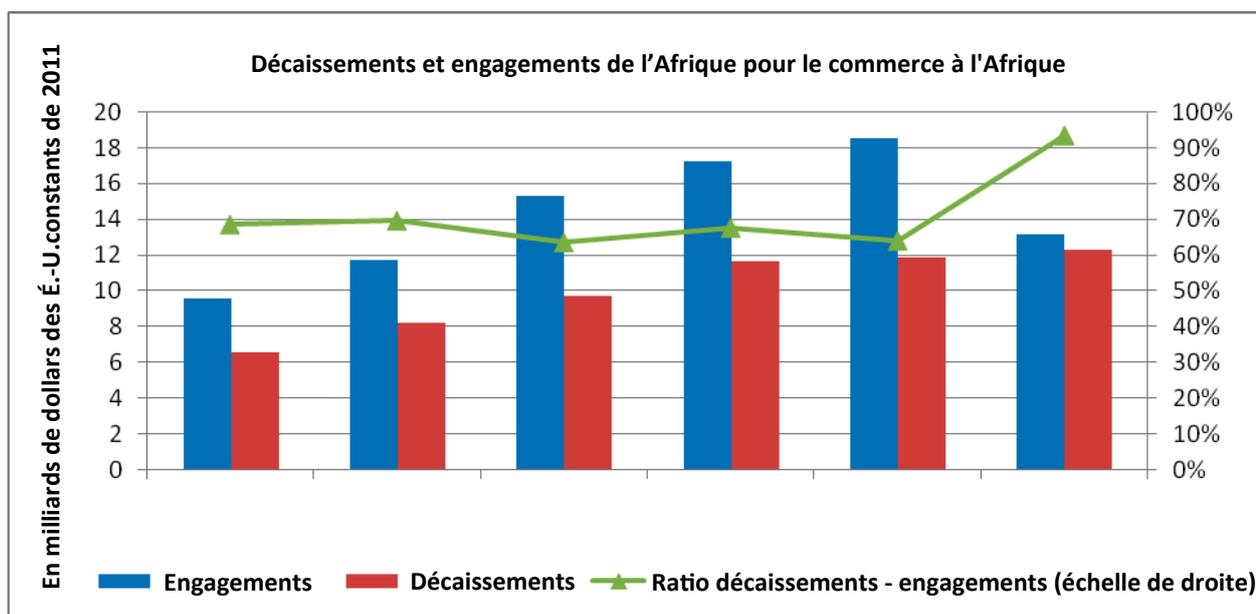
Cependant, les moyennes régionales masquent des variations considérables d'un pays à l'autre en ce qui concerne le volume du flux de l'aide, les engagements et décaissements par habitant, sans oublier l'hétérogénéité entre pays en matière de taux de croissance ou d'allocation sectorielle de l'Aide pour le commerce. Comme on peut le voir à l'annexe 2, entre 2009 et 2011, le Maroc, l'Éthiopie, l'Égypte, la Tanzanie, et le Ghana – qui sont les cinq premiers bénéficiaires de l'Aide pour le commerce en Afrique (par ordre décroissant) – ont reçu des décaissements équivalents à plus d'un demi-milliard de dollars par an. À l'inverse, dans la même période, les cinq derniers bénéficiaires, la Libye, Sao Tomé-et-Principe, les Seychelles, les Comores et la Guinée équatoriale (par ordre décroissant) – ont reçu un décaissement de 15 millions de dollars ou moins. Cependant, si on tient compte de la taille relative des différents pays, il s'avère que l'Aide pour le commerce joue un rôle important non seulement dans les grands pays, mais également dans des économies relativement réduites. À titre d'exemple, parmi les dix premiers bénéficiaires en matière de décaissement par habitant figurent

6 À cet égard, voir CEA, 2013b et Mevel, Ofa et Karingi, 2013.

trois pays insulaires, le Cap-Vert, les Seychelles et Sao Tomé-et-Principe, ainsi que d'autres petits pays comme Djibouti et la Gambie.

Pour la période 2006-2011, l'Afrique est le continent où le ratio décaissements-engagements le plus faible, soit 71 % en moyenne, contre 73 % en Océanie, 74 % en Asie, 82 % en Amérique, et jusqu'à 87 % en Europe. Par ailleurs, l'amélioration récente de ce ratio est presque entièrement due à la chute brutale des engagements de l'aide en faveur de la région plutôt qu'à une convergence ascendante des décaissements (voir figure 3). Il est plausible que cette évolution soit due à la manière dont la durée de la récession économique dans les pays donateurs a affecté les variables de l'Aide pour le commerce, y compris les retards pris par les grands projets d'infrastructure⁷.

Figure 3



L'élément-don et les différents appuis des donateurs sont demeurés stables au fil du temps, mais il y a une évolution notable vers les programmes régionaux

Environ 55 % des décaissements de l'Aide pour le commerce en Afrique étaient constitués de dons et d'instruments assimilés à des dons, et ce chiffre est demeuré relativement constant au fil du temps malgré la crise économique. Les prêts consentis à des conditions de faveur représentaient 40 % des décaissements de l'aide destinés à la région, alors que le reliquat était comptabilisé au titre des investissements de capitaux. Si ces chiffres sont désavantageux par rapport à ceux de l'Océanie et de l'Amérique qui reçoivent des fonds d'Aide pour le commerce relativement faibles, l'importance des dons est plus forte qu'en Asie où les prêts constituent en moyenne 55 % du total des décaissements. En outre, en se limitant aux pays africains les moins avancés (PMA), la part des dons et des instruments assimilés à des dons sur l'ensemble des décaissements de l'aide a régulièrement dépassé 60 % depuis

⁷ En effet, les données disponibles donnent à penser que le ratio de décaissements-engagements tend à être significativement plus faible pour l'appui destiné aux infrastructures liées au commerce que pour les autres substituts de l'Aide pour le commerce. Cette situation correspond à la nature des projets d'infrastructures qui ont tendance à se caractériser par une phase complexe de formulation, des périodes de gestation plus longues, de gros décaissements et des dépenses irréversibles.

2006 et traduit l'accent particulier que l'Initiative Aide pour le commerce met sur les pays à faibles capacités de production et d'échanges commerciaux.

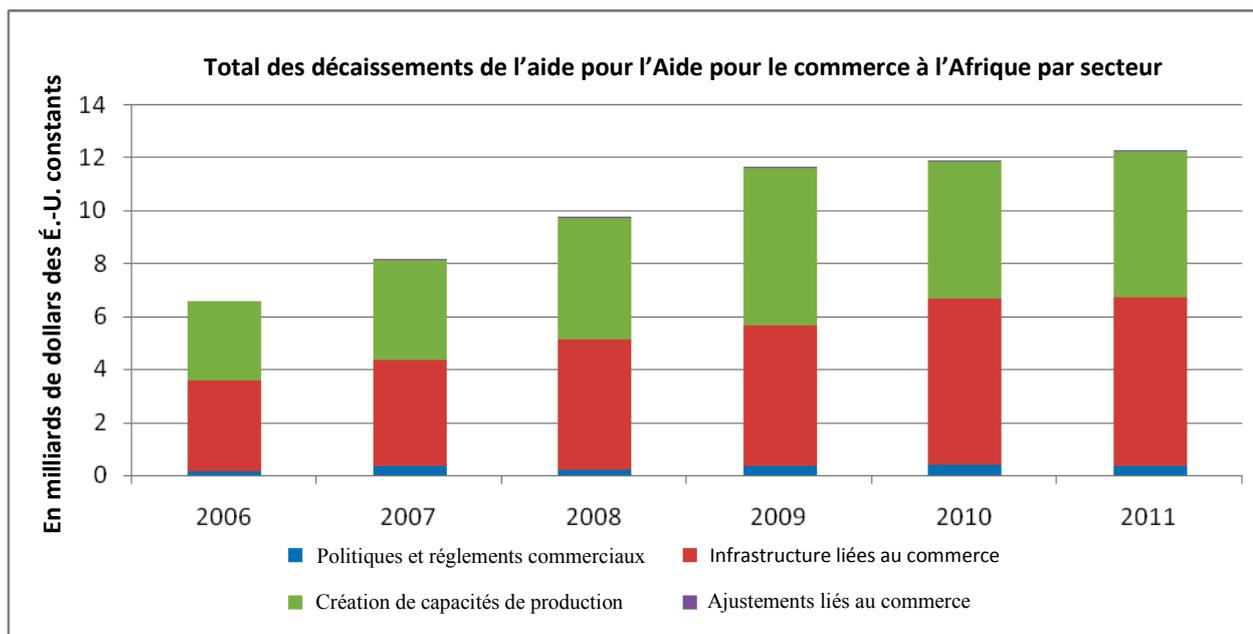
S'agissant des donateurs, l'appui apporté à l'Afrique au titre de l'Aide pour le commerce se répartit presque également entre donateurs bilatéraux et multilatéraux. L'Association internationale de développement (AID) de la Banque mondiale est de loin le plus gros pourvoyeur de l'aide. Elle a décaissé en gros 20 % du total de l'aide en 2011, suivie des institutions de l'Union européenne et des États-Unis qui ont décaissé respectivement 13 % et 11 %. Parmi les institutions continentales, la BAD joue également un rôle important dans le financement des projets et programmes d'Aide pour le commerce et a décaissé quasiment 1,2 milliard de dollars en 2011. Fait intéressant, les données confirment également la tendance plus générale de la participation plus accrue des donateurs non membres du CAD aux activités de coopération dans le contexte africain (voir ECA 2013a). En ce qui concerne l'aide au développement, c'est le cas aussi des fonds arabes, du Koweït, du Fonds de l'OPEP pour le développement international et des Émirats arabes unis.

Dans la perspective de l'intégration régionale, il importe de noter que, bien que la plupart des fonds soient toujours engagés/décaissés au niveau bilatéral (c'est-à-dire à un seul pays bénéficiaire), il semble y avoir des signes clairs de l'importance accrue des programmes régionaux et sous-régionaux. La part des décaissements de l'Aide pour le commerce destinée aux programmes régionaux a grimpé, passant de 9 % de l'ensemble des décaissements entre 2006 et 2008 à 15 % au cours de la période 2009-2011. Cette évolution en faveur des programmes régionaux et sous-régionaux est particulièrement prononcée dans le cas des activités liées aux politiques et réglementations commerciales. En effet, entre 2009 et 2011, plus de la moitié des fonds destinés à cette « substitution » ont été décaissés à l'échelle régionale et sous-régionale. À un moment où l'intégration régionale semble être la priorité des priorités pour les décideurs d'Afrique – comme l'illustre la décision de la CUA d'établir rapidement la Zone du libre-échange continental et l'adoption du Plan d'action pour dynamiser le commerce intra-africain – ces résultats sont encourageants et témoignent de l'intention des donateurs de suivre de près les stratégies de développement convenues au niveau continental.

Le gros du financement de l'Aide pour le commerce soutient les infrastructures économiques et les secteurs productifs (principalement les secteurs agricole et bancaire)

La composition sectorielle des décaissements de l'Aide pour le commerce est demeurée relativement stable depuis 2006 et est globalement en adéquation avec les tendances mondiales. La plus grande partie des fonds est acheminée vers les infrastructures liées au commerce (50 %) et aux capacités de production (46 %); les politiques et réglementations commerciales reçoivent en plus 3 % des décaissements, alors qu'une part négligeable des fonds est allouée aux ajustements liés au commerce (voir figure 4). En d'autres termes, au plus fort des décaissements de l'Aide pour le commerce destinés au continent en 2011, l'Afrique a reçu 6,4 milliards de dollars pour les infrastructures liées au commerce, 5,6 milliards de dollars pour les capacités de production, 328 millions de dollars pour les politiques et réglementations commerciales et, enfin, seulement 3 millions de dollars pour l'ajustement commercial.

Figure 4



Plus de 60 % des fonds alloués aux infrastructures liées au commerce ont servi à financer des équipements de transport et des installations de stockage (principalement des routes et, dans une moindre mesure, l'extension des chemins de fer, des services de transport par voie maritime et aérienne) dont l'insuffisance est souvent citée comme obstacle majeur à la compétitivité des entreprises africaines (voir section 4). Une autre portion de 30 % a été utilisée au titre des interventions dans le secteur de l'énergie (y compris dans le réseau de distribution), et le reste des fonds a été alloué au secteur des communications. Comme l'indique la figure 5, l'importance relative de l'appui au secteur de l'énergie a connu une légère hausse depuis 2009. Néanmoins, on constate avec inquiétude que le secteur de l'énergie demeure fortement sous-financé sur un continent où 57 % de la population n'a pas accès à l'électricité (OCDE et AIE, 2012), ce qui entraîne maintes difficultés pour ce qui est de la transformation structurelle et de la diversification économique⁸.

⁸ En effet, l'appui fourni au titre de l'Aide pour le commerce au secteur de l'énergie n'a atteint, en moyenne, que 1,7 milliard de dollars pour la période 2006-2011.

Figure 5

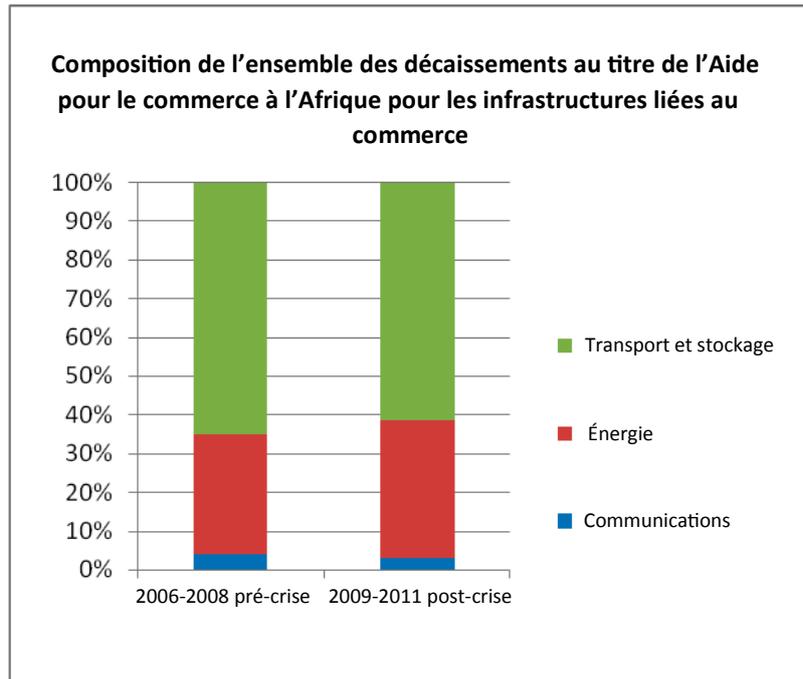
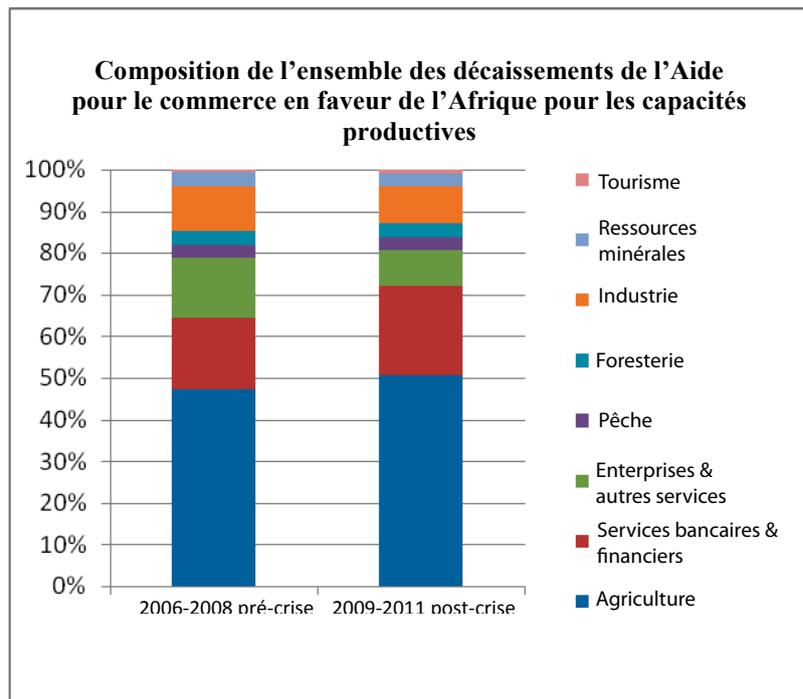


Figure 6



En revanche, en ce qui concerne l'appui de l'Aide pour le commerce en faveur du renforcement des capacités de production, environ la moitié des fonds que l'Afrique reçoit va au secteur agricole (principalement au développement de l'agriculture, des politiques agricoles et de l'irrigation), dont l'importance s'est légèrement accrue au lendemain de la crise alimentaire de 2008 (voir figure 6). En outre, les services bancaires et financiers ont également reçu une part non négligeable des décaissements de l'Aide pour le commerce en faveur du renforcement des capacités de production de l'Afrique (quelque 20 %), et les services liés aux entreprises et à l'industrie reçoivent, quant eux, 10 % chacun. En général, l'allocation ci-dessus reflète en partie les priorités de développement

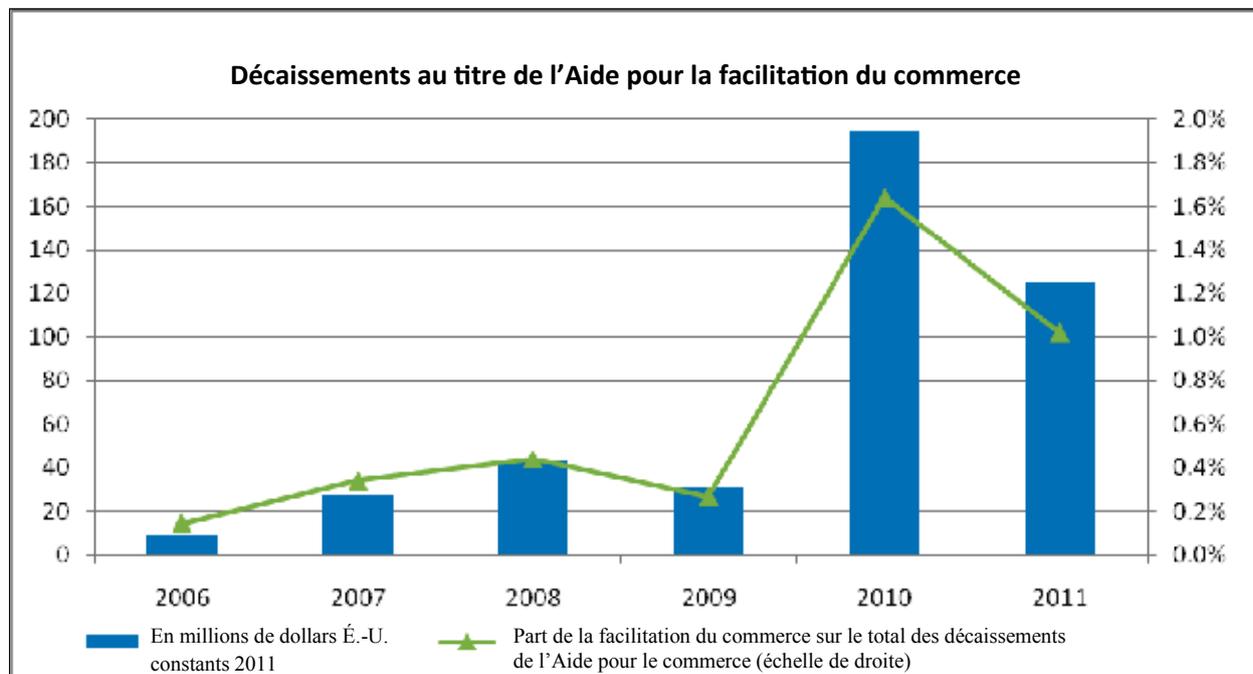
convenues à l'échelle du continent africain, et sanctionne le rôle fondamental de l'agriculture en tant que moyen clé de subsistance pour plus de 50 % de la main-d'œuvre de l'Afrique. Par ailleurs, les efforts visant à élargir l'accès aux crédits et services financiers et à améliorer le cadre de l'activité économique tiennent aussi une bonne place parmi les priorités des décideurs africains et des acteurs du secteur privé (voir section 4). Ce qui est par contre en porte-à-faux avec la volonté de transformation structurelle de l'Afrique, c'est l'appui limité accordé au secteur industriel depuis le début de l'Initiative Aide pour le commerce, qui atteint moins d'un demi-milliard (en dollars constants de 2011). À l'heure où la communauté internationale étudie comment l'appui pourrait mieux aider les pays africains à intégrer la chaîne de valeur mondiale, cette donnée amène à s'interroger sur le degré d'adéquation des fonds d'APD des donateurs aux priorités actuelles des pays bénéficiaires.

L'autre élément qu'il convient de noter au sujet de la rupture sectorielle des décaissements de l'Aide pour le commerce en Afrique est l'attention accrue accordée par les donateurs aux questions liées à la facilitation du commerce. Bien que très réduits au départ, les décaissements pour la facilitation du commerce ont été multipliés par 12 en six ans seulement, grimant de 0,1 % du total des décaissements de l'aide à 1 % du total (voir figure 7⁹). Autre fait digne d'intérêt, l'attention est davantage portée sur les activités de facilitation du commerce régional et sous-régional, que sur les échanges bilatéraux, à telle enseigne que les programmes régionaux de 2010 et 2011 ont reçu plus de la moitié des fonds décaissés pour l'Afrique en vue de la facilitation du commerce. Dans le contexte africain où les procédures douanières sont souvent lourdes, très longues et taxées de frais inutilement élevés, un tel accent mis sur la facilitation du commerce est un signe encourageant. La persistance des entraves administratives et techniques au commerce permet de justifier les efforts renouvelés de faire progresser le programme de facilitation du commerce en supprimant les coûts de transaction inutiles. L'analyse empirique suggère qu'on pourrait réaliser des réductions importantes des coûts de transaction en améliorant l'efficacité des procédures administratives et douanières sur l'ensemble du continent et en renforçant ainsi la compétitivité des entreprises africaines (voir, entre autres, Cali et te Welde, 2011 et CEA, CUA et BAD, 2012). Par ailleurs, les mesures transfrontalières de facilitation des échanges commerciaux promettent d'ouvrir la voie à l'entrée effective des producteurs dans un marché intérieur viable, en particulier dans les zones rurales et éloignées. De cette manière, la facilitation des échanges commerciaux pourrait contribuer à l'action menée pour dynamiser le commerce intra-africain, vu que bien souvent les entreprises qui traitent avec le continent supportent des frais administratifs et de transaction disproportionnés par rapport aux coûts qu'assument les entreprises qui traitent avec le reste du monde.

Si les activités de facilitation du commerce promettent d'être des programmes à « effet rapide » par rapport aux projets complexes d'infrastructures à moyen et long terme, il ne faut cependant pas négliger leurs coûts. L'automatisation des procédures douanières, la création de « postes frontière à guichet unique », l'amélioration de l'efficacité des organismes de normalisation et même la rationalisation des procédures administratives nécessitent non seulement de la volonté politique, mais aussi des ressources financières pour acquérir les technologies appropriées, étoffer les compétences des fonctionnaires et autres. Par conséquent, calculer correctement les coûts des mesures de facilitation du commerce est d'une importance capitale pour évaluer correctement les besoins de l'Afrique.

9 Il convient de noter, cependant, que cette augmentation s'est surtout produite en 2010 et que, depuis lors, les décaissements réels pour la facilitation du commerce ont diminué de plus de 30 %, tout en demeurant supérieurs à 120 millions de dollars.

Figure 7



Analyse comparative des communautés économiques régionales

Le continent africain est très hétérogène d'un pays à l'autre et d'une région à l'autre. Pour faire face à ce problème, une analyse des flux de l'Aide pour le commerce au niveau des CER est proposée pour huit CER reconnues par l'Union africaine, notamment la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et l'Union du Maghreb arabe (UMA). Les données correspondant à chacune des CER figurent aux annexes 3 à 6.

CEN-SAD

Composée de 28 pays, la CEN-SAD reçoit quasiment la moitié des flux de l'Aide pour le commerce en faveur de l'Afrique. Au cours de la période 2009-2011, les pays membres de la CEN-SAD ont reçu des engagements équivalents en moyenne à plus de 8,2 milliards de dollars, et environ 5,7 milliards de dollars de décaissements (en dollars constants de 2011). Si l'on tient compte de la densité de sa population (plus de 500 millions d'habitants), cela signifie que la région de la CEN-SAD a reçu un décaissement de l'Aide pour le commerce équivalent à 10,5 dollars par personne. Toutefois, la situation varie considérablement d'un pays à l'autre, avec des décaissements par habitant allant de moins de 3 dollars, cas de la Somalie, du Nigéria ou de la Libye, à 56 dollars pour Sao Tomé-et-Principe.

En moyenne, pendant la période 2006-2011, 42 % des décaissements de l'Aide pour le commerce vers les pays membres de la CEN-SAD ont été destinés au renforcement des capacités de production, 56 % aux infrastructures économiques et 2 % au financement des interventions liées aux politiques et réglementations commerciales ou aux ajustements liés au commerce. Enfin, le ratio décaissements-engagements pour la région de la CEN-SAD a atteint en moyenne 73 % en 2009-2011 et est globalement conforme à celui des autres CER. Il convient de noter cependant que cette amélioration du ratio qui a eu lieu en 2011 est presque entièrement due à la baisse des engagements de l'Aide pour le commerce sur l'ensemble du continent.

COMESA

Sur les huit CER reconnues, le COMESA est le deuxième bénéficiaire de l'Aide pour le commerce et reçoit un tiers des flux destinés à l'Afrique. En 2009-2011, les engagements de l'aide en faveur de la région du COMESA ont atteint en moyenne 6,3 milliards de dollars, alors que les décaissements totalisaient une moyenne de 4,1 milliards de dollars (en dollars constants de 2011). L'Égypte, l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda et la République démocratique du Congo sont les principaux bénéficiaires au sein du COMESA et reçoivent ensemble approximativement 70 % des flux en faveur de la région. Calculée par habitant, l'Aide pour le commerce dans les pays membres du COMESA a oscillé autour de 9,4 dollars par personne, avec des variations considérables d'un pays à l'autre.

Au lendemain de la crise économique et financière mondiale, la région du COMESA a souffert pendant deux années consécutives de la chute des décaissements de l'Aide pour le commerce, qui ont enregistré des chiffres négatifs, de -4,7 % en 2010 et de -1,9 % en 2011. Cependant, même dans ce cas, la situation varie considérablement d'un pays à l'autre. Entre 2009 et 2011, les capacités de production ont reçu en moyenne 43 % des décaissements de l'Aide pour le commerce vers les pays membres du COMESA, les infrastructures économiques ont reçu 55 % et les politiques et réglementations commerciales et les ajustements liés au commerce ont totalisé 2 % des décaissements. Le corridor Nord-Sud se démarque comme exemple de programme régional majeur de l'aide pour les infrastructures économiques conçu par le groupe tripartite COMESA-CAE-SADC.

CAE

Entre 2009 et 2011, les pays membres de la CAE ont reçu des engagements moyens au titre de l'Aide pour le commerce d'environ 3,5 milliards de dollars et des décaissements de 1,9 milliard de dollars (en dollars constants de 2011). Par conséquent, les membres de la CAE ont reçu en gros 16 % de l'Aide pour le commerce en faveur de l'Afrique. Lorsqu'on calcule l'aide en chiffres par habitant, la CAE s'affiche comme le deuxième bénéficiaire, avec un décaissement moyen annuel de 13,9 dollars par personne. Par rapport aux autres CER, les pays membres de la CAE semblent partager une part un peu plus homogène de l'appui des donateurs, avec un décaissement moyen par personne allant de 10,84 dollars au Kenya à 21,70 dollars au Rwanda.

Malgré deux ralentissements considérables en 2008 et 2011, la CAE est l'une des trois CER dont les décaissements se sont accrus à un taux positif tout au long de la période. Cependant, cette observation ne s'applique qu'à l'ensemble de la région CAE. Tous les pays de la CAE, à l'exception du Rwanda, ont connu au moins une baisse des décaissements réels de l'Aide pour le commerce. En moyenne, 46 % des décaissements effectués en faveur de la CAE ont été affectés au renforcement

des capacités de production, 52 % aux infrastructures économiques et les 2 % restants aux politiques et réglementations commerciales et ajustements liés au commerce¹⁰.

CEEAC

Entre 2009 et 2011, les engagements de l'Aide pour le commerce vers les pays de la CEEAC ont atteint en moyenne 1,5 milliard de dollars, alors que les décaissements totalisaient 907 millions de dollars (en dollars constants de 2011). En d'autres termes, malgré ses dix pays membres, la CEEAC est le plus petit bénéficiaire de l'aide parmi les huit CER reconnues et ne reçoit que 8 % de tous les flux d'Aide pour le commerce en Afrique. En effet, avec seulement 6,72 dollars par habitant en moyenne, la CEEAC se classe loin derrière les autres CER reconnues, en matière de mobilisation des ressources malgré les besoins pressants de la région. En outre, la répartition des flux de l'aide dans les pays de la CEEAC est plutôt inégale, encore que cela s'explique en partie à la taille différente de ces pays. Le Cameroun et la République démocratique du Congo ont reçu 58 % de tous les décaissements destinés aux pays membres de la CEEAC.

Les flux de l'Aide pour le commerce vers les pays membres de la CEEAC affichent une volatilité extrême et un ratio de décaissements-engagements de 59 %, qui s'est aggravé en 2011. Bien que quelques pays comme l'Angola, le Gabon et la République centrafricaine aient affiché un ratio supérieur à 1 (c'est-à-dire que les décaissements étaient supérieurs aux engagements), dans les pays qui sont les gros bénéficiaires, l'écart entre les décaissements et les engagements semblent particulièrement prononcés.

CEDEAO

Avec ses 15 pays membres et une population globale de 300 millions d'habitants en 2011, la CEDEAO a reçu environ le quart des décaissements de l'Aide pour le commerce en Afrique. En moyenne, la région a reçu des décaissements s'élevant à 2,8 milliards de dollars entre 2009 et 2011, avec des engagements avoisinant en moyenne 4 milliards de dollars (en dollars constants de 2011). Le Ghana, le Mali et le Nigéria sont les principaux acteurs régionaux en ce qui concerne l'Aide pour le commerce et reçoivent près de la moitié des flux décaissés pour la région. Entre 2009 et 2011, la région a reçu en moyenne 9,4 dollars par personne, mais il existe des variations considérables d'un pays membre de la CEDEAO à l'autre. À titre d'exemple, le Cap-Vert (premier bénéficiaire de l'Aide pour le commerce par habitant) a reçu 222,21 dollars par personne, alors que, dans le cas du Nigéria, le décaissement moyen par habitant était de 2,24 dollars.

Les pays de la CEDEAO semblent avoir moins souffert que les autres de la baisse généralisée des décaissements de l'aide, puisque ces derniers ont continué à affluer au Burkina Faso, en Gambie, au Ghana, au Libéria et au Mali, même après la crise. Dans la période 2006-2011, la moitié environ des décaissements pour la CEDEAO a été consacrée au renforcement des capacités de production, 48 % aux infrastructures économiques et moins de 2 % aux politiques et réglementations commerciales et aux ajustements liés au commerce. Au sein de la CEDEAO, au nombre des activités liées à l'Aide pour le commerce menées à l'échelle régionale figurent le réseau routier ouest africain, le pool

¹⁰ Un exemple intéressant de programme mis en œuvre au plan régional pour la facilitation du commerce est celui de la mise en place dans la CAE d'une infrastructure relative à la qualité compatible avec les critères de l'OMC, comprenant l'harmonisation des normes, l'assurance qualité, l'accréditation et les essais.

énergétique ouest-africain, les programmes liés à la politique agricole de la CEDEAO, la politique commune industrielle de l'Afrique de l'Ouest et la construction de postes frontière communs.

IGAD

Avec des engagements moyens de l'ordre de 3,2 milliards de dollars et des décaissements de 2 milliards de dollars en 2009-2011, l'IGAD a reçu approximativement 17 % du total des flux d'Aide pour le commerce en Afrique. L'Éthiopie, le Kenya et l'Ouganda sont les principaux bénéficiaires au sein de l'IGAD et ont reçu, ensemble, 80 % de tous les décaissements de l'aide en appui à la région. De même, la répartition des fonds d'aide entre les pays de l'IGAD est très inégale si l'on tient compte de la densité de la population des pays bénéficiaires. D'un côté, les pays comme la Somalie et l'Érythrée ont reçu en moyenne respectivement 2,78 dollars et 3,69 dollars par habitant, de l'autre côté, l'Ouganda et Djibouti ont reçu en moyenne 13,93 dollars et 37,95 dollars par personne.

Pendant la période 2006-2011, la proportion des décaissements qui a servi à financer les capacités de production au sein de l'IGAD s'est élevée à environ 40 %, les infrastructures économiques ont reçu 58 %, les politiques et réglementations commerciales 1 % et les ajustements 1 %. Enfin, le ratio de décaissements-engagements pour l'IGAD a été plutôt limité, 64 % en moyenne pendant la période 2009-2011, tout en étant compatible avec celui des autres CER. Toutefois, les moyennes régionales cachent des variations considérables d'un pays à l'autre et au fil du temps.

SADC

Entre 2009 et 2011, la SADC a reçu en moyenne 2,2 milliards de dollars par an au titre des décaissements de l'Aide pour le commerce, soit 18 % du flux total vers l'Afrique, avec des engagements avoisinant en moyenne 3,4 milliards au cours de la même période (en dollars constants de 2011). Ces sommes se traduisent par des décaissements de l'aide de l'ordre de 7,80 dollars par personne par an. Ce qui fait de la SADC l'avant-dernière des huit CER reconnues. Comme pour les autres régions, la répartition des décaissements entre les pays de la SADC est très inégale, la République démocratique du Congo, le Mozambique, l'Afrique du Sud et la Tanzanie recevant plus de la moitié de tous les flux.

Entre 2006 et 2011, 52 % des décaissements en faveur des pays de la SADC étaient destinés au renforcement des capacités de production, 46 % aux infrastructures économiques et les 2 % restants aux politiques et réglementations commerciales et ajustements liés au commerce. Avec un ratio de décaissements-engagements de 67 % entre 2009 et 2011, la région de la SADC occupe un rang seulement légèrement inférieur à la moyenne continentale. Cependant, on note une hétérogénéité considérable d'un pays à l'autre.

UMA

Bien que l'UMA soit la plus petite des huit CER reconnues, elle a reçu 12 % des décaissements de l'Aide pour le commerce destinés à l'Afrique, soit une fois et demie la part correspondante de la CEEAC. Entre 2009 et 2011, malgré les effets du « Printemps arabe », la région a reçu en moyenne des engagements au titre de l'aide d'une valeur d'environ 1,5 milliard de dollars par an et des décaissements de 1,4 milliard (en dollars constants de 2011). Calculés en chiffres par habitant, ces chiffres signifient que l'UMA a reçu de loin le montant le plus élevé de tous les CER, soit 16,06 dollars

par personne. Le Maroc et la Tunisie ont reçu près des trois quarts de toutes les ressources décaissées pour les pays membres de l'UMA. La Mauritanie a reçu un appui considérable par habitant, soit 38 dollars contrairement à la Libye et à l'Algérie qui ont reçu seulement 2 dollars par personne.

Fait intéressant, seuls 26 % des décaissements de l'aide en direction de l'UMA sont utilisés pour renforcer les capacités de production, alors que 73 % des ressources ont servi à financer les infrastructures économiques, et qu'un pourcentage est affecté aux politiques et réglementations commerciales et ajustements liés au commerce. En outre, on constate que cette tendance d'affectation sectorielle de l'aide est la même dans les cinq pays membres de l'UMA. Par rapport aux autres CER, l'UMA est caractérisée par un ratio élevé de décaissements-engagements, soit en moyenne 105 % entre 2009 et 2011, et cela se vérifie dans les cinq pays membres.

En termes relatifs, les PMA, les PDSL et les PEID reçoivent des flux d'Aide au commerce plus importants que d'autres pays africains.

La présente section est consacrée à l'analyse comparative des flux d'Aide pour le commerce de différentes catégories de pays structurellement désavantagés, à savoir les pays les moins avancés (PMA), les pays en développement sans littoral (PDSL) et les petits États insulaires en développement (PEID). Trente-quatre pays africains figurent actuellement dans la catégorie des PMA; en 2011, ils représentaient environ la moitié de la population totale de l'Afrique et 22 % de son PIB¹¹. Entre 2009 et 2011, les PMA africains ont reçu environ 50 % des flux de l'Aide pour le commerce en faveur de l'Afrique (et près de 60 % si l'on exclut les programmes régionaux et sous régionaux), ce qui représente une moyenne de décaissement de 5,7 milliards de dollars par an (en dollars constants de 2011). Comme le montre le tableau 1, cela signifie qu'en ramenant ces chiffres au nombre d'habitants, les populations des PMA ont reçu en moyenne 2,50 dollars de plus que celles des pays non-PMA dans le cadre de l'Initiative l'Aide pour le commerce: soit 11,18 dollars par rapport à 8,60 dollars. En outre, les décaissements de l'Aide pour le commerce en faveur des PMA ont relativement mieux résisté à la crise que ceux des non-PMA (voir tableau 1).

¹¹ Le Soudan du Sud n'a acquis son indépendance que le 9 juillet 2011. Par conséquent, les données de l'Aide pour le commerce de ce pays ne sont distinctes de celles du Soudan qu'à partir de 2011. Le Comité des politiques de développement a donc retenu que le Soudan du Sud devait être inclus parmi les PMA dans son examen triennal de 2012. Pour la majeure partie de la période considérée, le Soudan du Sud faisait encore partie du Soudan qui, lui, figurait - et figure toujours - parmi les pays les moins avancés (mais pas parmi les pays sans littoral). Dans ce contexte, et afin d'éviter tout effet parasite dû à la création d'un nouveau PMA sans littoral, le tableau 1 classe le Soudan du Sud dans la catégorie des pays les moins avancés, mais pas dans celle des pays sans littoral, pour toute la période considérée.

Tableau 1

	Engagements au titre de l'ApC* (millions de dollars des É.-U. constants 2011)					Décaissements au titre de l'ApC (millions de dollars des É.-U. constants 2011)			
	Moyenne 2002-2005	Moyenne 2006-2008	2009	2010	2011	Moyenne 2006-2008	2009	2010	2011
PMA**	4 461,6	6 044,7	8 275,8	8 899,1	7 317,3	4 315,1	5 686,1	5 591,0	6 064,1
Non-PMA	3 251,6	4 829,8	6 232,2	8 081,4	3 931,5	3 057,9	3 765,4	4 800,9	4 445,6
PDSL**	1 810,3	2 888,3	4 688,6	3 692,6	3 460,2	2 145,9	2 928,5	2 665,1	3 057,9
Non-PDSL	5 676,2	7 986,3	9 819,4	13 287,8	7 788,5	5 227,0	6 523,0	7 726,8	7 451,8
PEID**	329,0	451,1	407,0	222,3	222,1	434,1	315,1	402,6	334,4
Non-PEID	7 157,4	10 423,4	14 101,0	16 758,2	11 026,7	6 938,9	9 136,3	9 989,3	10 175,3
	Taux de croissance du total des engagements/ApC					Taux de croissance du total des décaissements/ApC			
	Moyenne 2002-2005	Moyenne 2006-2008	2009	2010	2011	Moyenne 2006-2008	2009	2010	2011
PMA	7,1 %	14,5 %	14,6 %	7,5 %	-17,8 %	14,0 %	16,9 %	-1,7 %	8,5 %
Non-PMA	-1,3 %	26,5 %	-3,8 %	29,7 %	-51,4 %	23,8 %	1,6 %	27,5 %	-7,4 %
PDSL	12,8 %	9,9 %	69,5 %	-21,2 %	-6,3 %	9,5 %	30,5 %	-9,0 %	14,7 %
Non-PDSL	0,4 %	22,3 %	-10,1 %	35,3 %	-41,4 %	21,5 %	3,1 %	18,5 %	-3,6 %
PEID	15,0 %	0,1 %	-39,5 %	-45,4 %	-0,1 %	10,9 %	-30,3 %	27,8 %	-16,9 %
Non-PEID	3,0 %	20,9 %	8,3 %	18,8 %	-34,2 %	18,4 %	12,6 %	9,3 %	1,9 %
	Engagements/ApC par habitant (dollars des É.-U. constants 2011)					Décaissements/ApC par habitant (dollars des É.-U. constants 2011)			
	Moyenne 2002-2005	Moyenne 2006-2008	2009	2010	2011	Moyenne 2006-2008	2009	2010	2011
PMA	10,96	12,62	16,44	17,21	13,78	9,03	11,30	10,81	11,42
Non-PMA	6,44	10,12	12,61	16,05	7,66	6,41	7,62	9,53	8,66
PDSL	9,87	12,74	19,69	15,12	13,80	9,47	12,30	10,91	12,20
Non-PDSL	8,19	10,95	12,93	17,12	9,81	7,18	8,59	9,95	9,39
PEID	26,94	20,67	17,79	9,46	9,20	20,01	13,78	17,13	13,86
Non-PEID	8,16	11,16	14,47	16,81	10,81	7,44	9,37	10,02	9,97

* ApC = Aide pour le commerce.

** PMA = Pays les moins avancés; PDSL = Pays en développement sans littoral; PEID = Petits États insulaires en développement.

Seize des 54 pays que compte l'Afrique sont des pays enclavés et représentent 25 % de la population de l'Afrique et 9 % de son PIB. Au cours de la période allant de 2009 à 2011, les PMA africains ont reçu environ 2,8 milliards de dollars par an dans le cadre de l'Aide pour le commerce, soit à peu près 24 % des décaissements de l'Aide pour le commerce en faveur de la région (28 % si l'on exclut les programmes régionaux et sous-régionaux). Cela se traduit par un décaissement moyen de 11,80 dollars par habitant au cours de la même période, par rapport à 9,31 dollars pour les pays non enclavés africains (voir le tableau 1). Toutefois, les flux de l'Aide pour le commerce en faveur des pays enclavés ont connu une évolution plutôt mouvementée au cours des dernières années. Les engagements pris dans le cadre de l'Aide pour le commerce envers ces pays ont baissé en termes réels en 2010 et 2011, tandis que les décaissements ont chuté de 9 % en 2010 avant de rebondir de 14 % 2011.

Les petits États insulaires en développement d'Afrique, qui représentent environ 2 % de sa population totale et contribuent à hauteur de 1 % au PIB du continent, ont reçu un décaissement moyen de 350 millions de dollars dans le cadre de l'Aide pour le commerce, soit environ 3 % des décaissements totaux de l'Aide pour le commerce en faveur de la région¹². Au cours des dernières années, les petits États d'Afrique ont été fortement touchés par la baisse des flux d'Aide pour le commerce: les engagements sont en baisse depuis 2009, tandis que les décaissements ont connu une double chute en 2009 et 2011, quand ils ont chuté de 30 % et 17 % respectivement (voir le tableau 1). Malgré cette tendance à la baisse, si l'on tient compte de leur petite taille, les petits États insulaires en développement d'Afrique sont particulièrement favorisés par l'Aide pour le commerce. Il suffit d'observer, pour s'en apercevoir qu'entre 2009 et 2011, les versements reçus dans le cadre de l'Aide pour le commerce avoisinaient en moyenne 15 dollars par habitant, par rapport à 9,79 dollars par habitant dans les autres pays africains. En outre, il est à noter que les décaissements de l'Aide pour le commerce en faveur des petits États insulaires en développement d'Afrique ont tendance à dépasser les niveaux d'engagements correspondants, quand bien même les deux variables semblent subir une tendance à la baisse.

En conclusion, il est clair que les donateurs continuent plutôt à prendre en compte, au moins dans une certaine mesure, les besoins particuliers des PMA, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement, dans la mesure où les versements faits au titre de l'Aide pour le commerce en faveur de ces pays demeurent nettement plus élevés que ceux d'autres pays africains lorsqu'ils sont ramenés au nombre d'habitants. Néanmoins, en Afrique, les données ne semblent pas abonder pour étayer l'allégation selon laquelle l'Aide pour le commerce cible de plus en plus ces groupes de pays ou qu'ils ont été relativement épargnés par la baisse des financements de l'Aide pour le commerce. Au contraire, l'évolution des flux d'Aide pour le commerce est plutôt tributaire, en grande partie, des éléments spécifiques à chaque pays, indépendamment de la catégorie à laquelle appartient ce pays.

12 Par souci de cohérence avec les données régionales, Mayotte et Sainte-Hélène, qui ne sont pas des pays indépendants, ont été classés parmi les petits États insulaires en développement africains.

III. Contribution de l'Aide pour le commerce à la stimulation du commerce intra-africain

Dans le cadre des activités de suivi et d'évaluation menées en préparation du quatrième Examen global de l'Aide pour le commerce, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine et la Commission économique pour l'Afrique, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a conçu un questionnaire en ligne visant à évaluer la façon dont l'Aide pour le commerce pouvait soutenir au mieux l'objectif de l'UA consistant à promouvoir le commerce intra-africain. Distribué par la CUA et la CEA, ce questionnaire a ciblé les pays africains et les CER – à savoir le volet « demande » des relations de l'Aide pour le commerce – ainsi que les bailleurs de fonds, bilatéraux et multilatéraux, et les partenaires du Sud – en d'autres termes le volet « offre » de l'Aide pour le commerce. Au total, 51 réponses au questionnaire ont été reçues, dont 30 en provenance des pays africains, 5 des CER et 16 des bailleurs de fonds (8 bilatéraux et 8 multilatéraux); aucune réponse n'a été reçue des partenaires Sud-Sud, en dépit de leur rôle actif dans le renforcement des capacités commerciales de l'Afrique¹³. L'annexe 7 présente une liste détaillée des entités interrogées; il convient de mentionner ici que le taux de réponse des pays africains et des CER a dépassé les 55 %. Par ailleurs, les entités interrogées sont bien représentatives de la structure de l'Aide pour le commerce en Afrique: les pays africains qui ont répondu au questionnaire sont bénéficiaires de plus de 50 % des flux d'Aide pour le commerce en Afrique, et les bailleurs de fonds qui ont répondu fournissent environ 70 % du total des décaissements sur le continent. La présente section présente les principaux messages qui se dégagent des réponses aux questionnaires.

L'intégration des stratégies d'intégration régionale commence progressivement à porter fruit, mais il reste encore beaucoup à faire pour les rendre opérationnelles

Comme on l'a fait remarquer dans d'autres publications, certains signes indiquent que l'intégration commerciale et l'intégration régionale gagnent peu à peu du terrain parmi les pays africains, en dépit des multiples difficultés (CEA, 2012). Le questionnaire de l'OMC-CUA-CEA confirme sans équivoque cette tendance, même s'il montre, lui aussi, qu'il reste beaucoup à faire pour concrétiser et mettre en œuvre le programme d'intégration commerciale. Notamment, les stratégies nationales de développement font du commerce régional un domaine prioritaire, assorti d'objectifs opérationnels spécifiques, dans près de la moitié des pays ayant répondu pour questionnaire (voir figure 8). Dans d'autres cas (39 %), la capacité de l'intégration régionale de favoriser le développement économique est explicitement reconnue dans la stratégie nationale de développement, même si ces considérations générales ne sont pas suivies d'objectifs opérationnels précis. Dans la même veine, 67 % des entités interrogées ont indiqué que leur pays disposait d'une stratégie commerciale spécifique, au niveau régional ou continental, et 20 % ont indiqué que cette stratégie était en cours d'élaboration¹⁴.

¹³ Les réponses des pays africains indiquent par exemple que la Chine, l'Inde et, dans une moindre mesure, le Brésil sont particulièrement actifs dans l'appui aux activités d'intégration régionale.

¹⁴ Généralement, les stratégies de commerce régional touchent des domaines tels que l'agriculture et l'infrastructure liées au commerce (85 % des entités interrogées), ainsi que le commerce des services, et de la production énergétique et industrielle (respectivement 75 %, 70 % et 65 %).

L'évolution des ressources nationales disponibles en vue de l'intégration commerciale régionale et continentale atteste, elle aussi, de l'attention croissante que les responsables africains accordent à l'intégration régionale (voir figure 9). Alors que 21 % des entités interrogées ont indiqué que ces ressources avaient augmenté de plus de 10 % depuis 2005, 27 % ont estimé que l'augmentation avait été plus contenue. D'autre part, si 31 % des entités interrogées ont indiqué qu'il y avait eu peu ou pas de changement dans le budget alloué à l'intégration régionale, aucune n'a signalé une diminution des ressources disponibles.

Figure 8

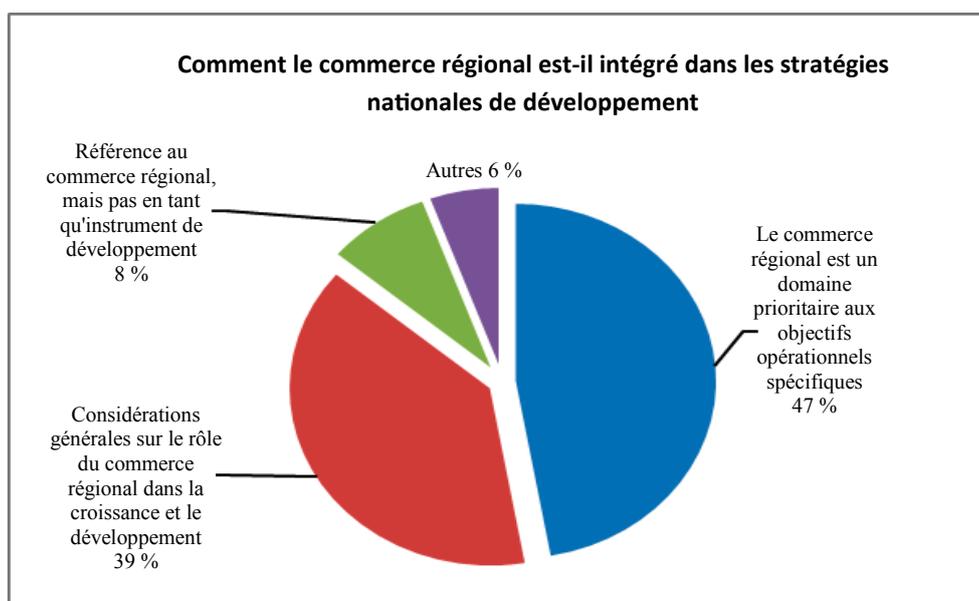
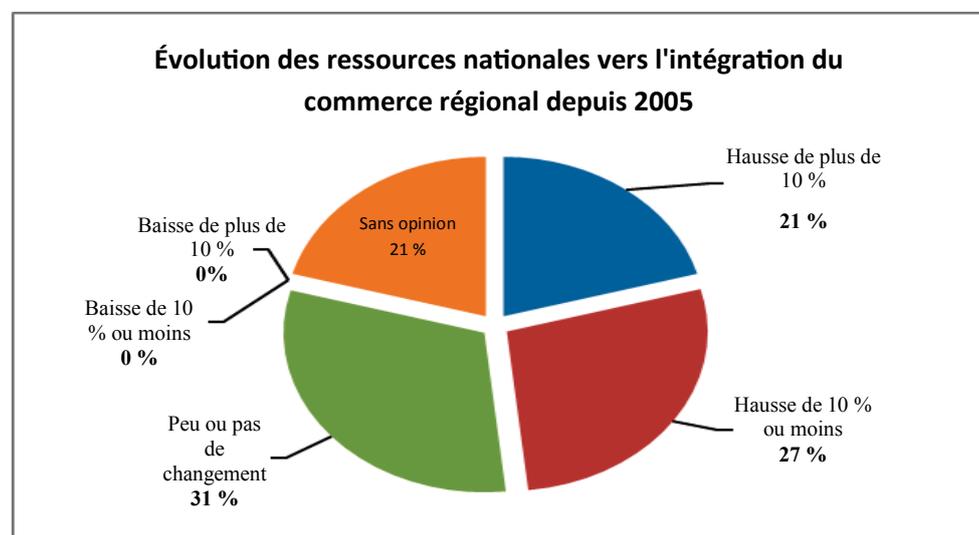


Figure 9



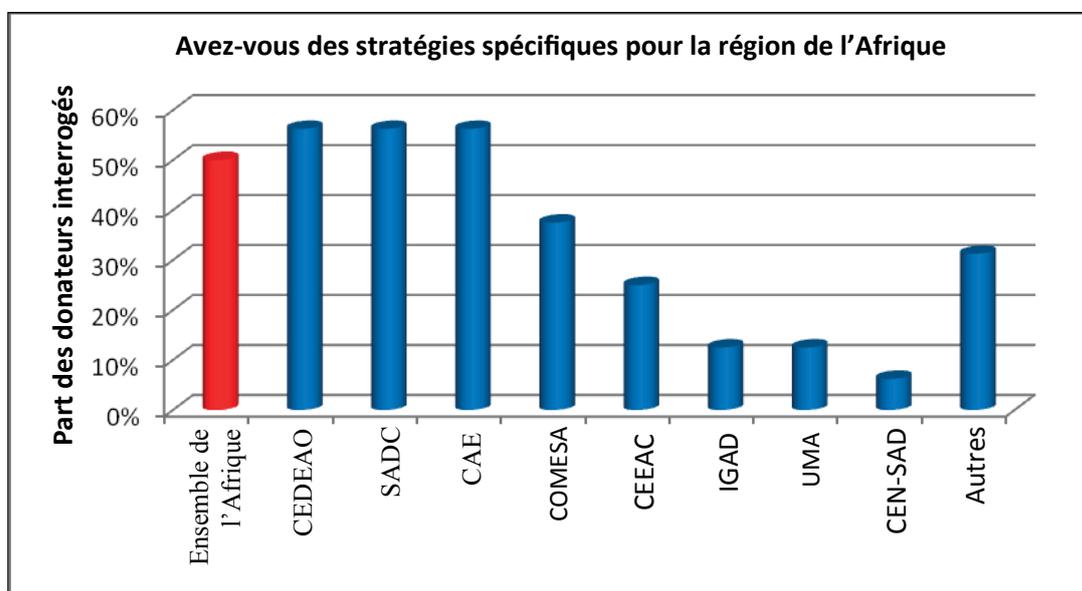
Il n'est pas étonnant que les questions de commerce régional et continental jouent un rôle encore plus important au niveau des CER, au point où 80 % des CER interrogées ont indiqué que la stratégie de développement régionale faisait du commerce un domaine prioritaire, aux objectifs opérationnels spécifiques, tandis que dans les autres cas, l'importance du commerce était explicitement prise en compte, mais sans dimension opérationnelle. De même, toutes les CER ont l'intention de formuler

des entités interrogées). Par ailleurs, dans une grande majorité des cas (70 %), ces stratégies sont élaborées en consultation avec les partenaires régionaux, les CER et le secteur privé.

une stratégie spécifique en vue de soutenir la mise en œuvre du Plan d'action de l'UA visant à stimuler le commerce intra-africain¹⁵.

Les bailleurs de fonds se disent aussi intéressés par l'intégration régionale de l'Afrique: 50 % d'entre eux déclarent avoir une stratégie spécifique d'Aide pour le commerce à l'échelle de l'Afrique et, dans l'ensemble, 81 % déclarent avoir une stratégie spécifique pour une région quelconque d'Afrique. En règle générale, ces stratégies ont été élaborées en consultation aussi bien avec les CER qu'avec les pays partenaires (dans 100 % et 70 % des cas respectivement), et dans 69 % des cas, elles correspondent à une évaluation complète des besoins. Sur le front de l'intégration régionale, les inégalités observées dans les progrès accomplis entre les CER semblent toutefois refléter aussi l'approche adoptée par les bailleurs de fonds de l'Aide pour le commerce dans la mesure où ces bailleurs de fonds semblent plus susceptibles de développer une stratégie spécifique pour les CER qui ont le plus progressé en matière d'intégration régionale (voir figure 10).

Figure 10



L'appui à l'intégration régionale en Afrique est ancien et il continue de croître

Le questionnaire confirme que l'appui de l'Aide pour le commerce à l'intégration régionale africaine est ancien, au point où 60 % des pays africains répondants et 100 % des CER interrogées déclarent qu'elles reçoivent une aide depuis plus de dix ans¹⁶. De même, 75 % des donateurs affirment qu'ils soutiennent l'intégration régionale en Afrique depuis plus de dix ans et 50 % d'entre eux depuis plus de 20 ans. L'Aide pour le commerce en appui à l'intégration régionale semble quelque peu favoriser la CAE, la SADC, la CEDEAO et le COMESA, tandis que moins de 30 % des donateurs interrogés affirment avoir appuyé d'autres CER. Néanmoins, près de 80 % des États donateurs ont apporté un

¹⁵ Pour comparaison, 24 % des pays africains interrogés ont signalé avoir mis en place une stratégie spécifique pour la mise en œuvre du Plan d'action de l'UA visant à stimuler le commerce intra-africain, et 45 % ont déclaré que leur pays avait l'intention de mettre au point une telle stratégie.

¹⁶ Ving-trois pour cent des pays africains et 50 % des CER interrogés ont déclaré qu'ils recevaient effectivement un appui dans le cadre de l'intégration régionale depuis plus de 20 ans.

soutien aux initiatives panafricaines, renforçant ainsi le cadre continental que toutes les CER devraient suivre.

Les pays africains et les CER classent les infrastructures liées au commerce comme le domaine prédominant de l'aide reçue, notamment par le biais de l'appui à un certain nombre d'initiatives pour des couloirs de transport à travers le continent. Selon les questionnaires, la politique commerciale et la facilitation des échanges sont également classées en bonne place parmi les domaines d'interventions passées, tandis que l'appui au renforcement des capacités de production n'arrive qu'en quatrième place. Globalement, les réponses des bailleurs de fonds correspondent à la perception des pays et des CER, et font de la politique commerciale et de la facilitation des échanges les domaines d'intérêt les plus importants, suivies par les infrastructures liées au commerce et le renforcement des capacités productives.

Conformément aux données examinées dans la section précédente, l'écrasante majorité des CER et pays bénéficiaires indiquent que l'appui à l'intégration régionale a tendance à augmenter depuis 2005, en réponse à leurs demandes croissantes (voir figure 11). Cette perception est corroborée par tous les types de donateurs, qu'il s'agisse de partenaires bilatéraux, multilatéraux ou du Sud. Mais les perspectives sont peut-être plus importantes; près de 75 % des donateurs prévoient de renforcer leur appui au programme d'intégration du continent au cours des cinq prochaines années, en particulier dans les domaines tels que la politique commerciale, la facilitation du commerce et les infrastructures liées au commerce. Comme l'illustre la figure 12, ces perspectives positives sont aussi perceptibles du côté des pays africains, qui, dans l'ensemble, tablent sur un appui pour stimuler le commerce intra-régional, non seulement dans les domaines traditionnels (infrastructures liées au commerce, facilitation des échanges, capacités de production et politique commerciale), mais aussi pour les « domaines nouveaux » tels que le financement du commerce ou les informations commerciales.

Figure 11

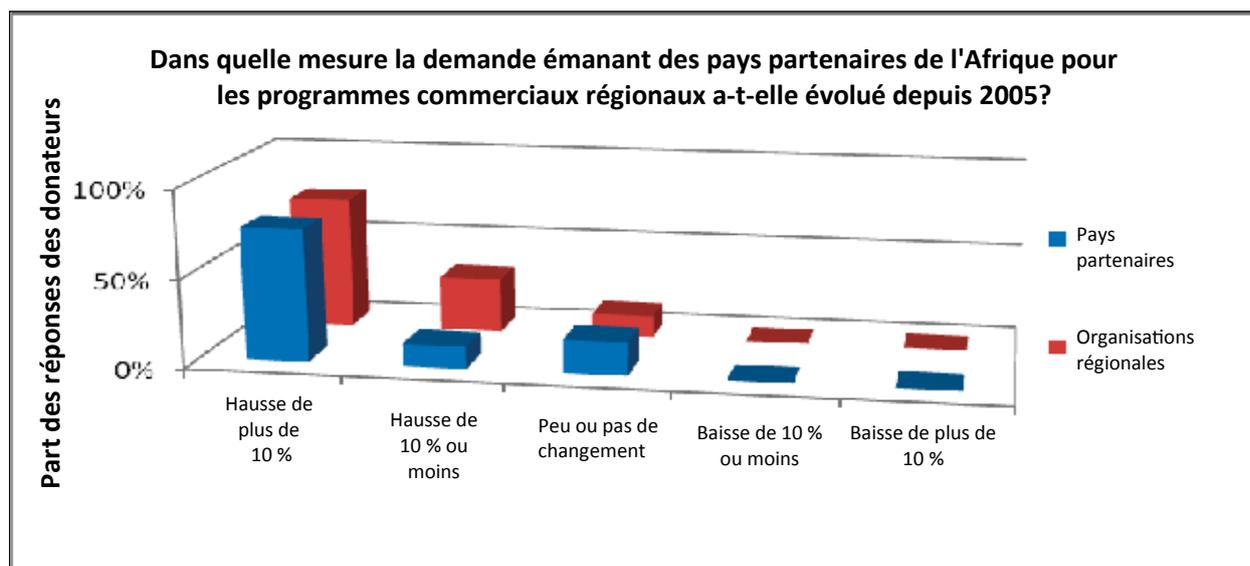
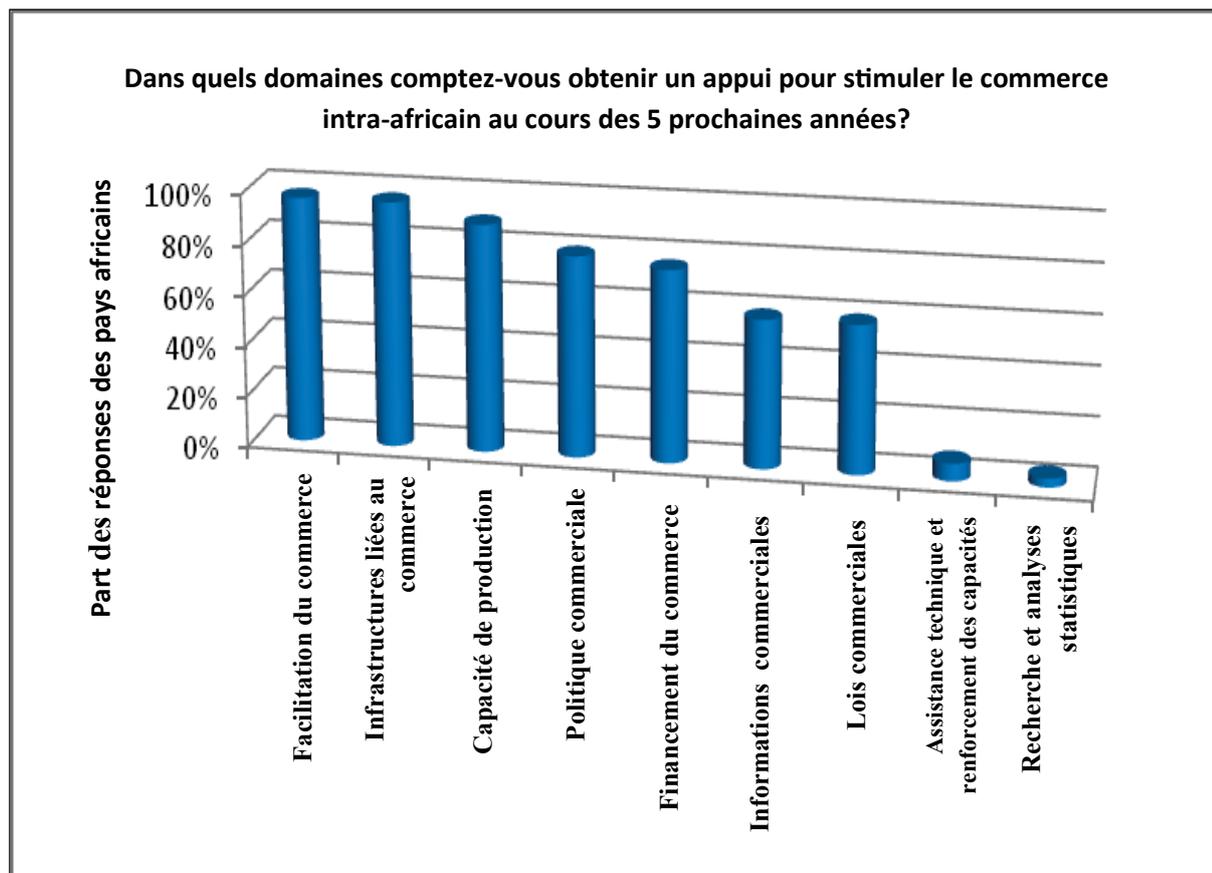


Figure 12



L'Aide au commerce n'apparaît que modérément en adéquation avec les stratégies de développement de l'Afrique, en particulier en ce qui concerne les capacités de production

Les questionnaires ont aussi fait ressortir un autre élément révélateur de l'enquête, le degré d'harmonisation des appuis d'Aide pour le commerce avec la stratégie de développement nationale et régionale. Comme le montre la figure 13, seulement 13 % des pays africains ayant répondu estiment que l'Aide pour le commerce est adaptée à leurs stratégies nationales de développement, tandis que 67 % estiment qu'elle n'y est que modérément adaptée, et 10 % d'entre eux estiment qu'elle ne l'est pas du tout. La perception de l'adéquation de l'Aide pour le commerce n'est que légèrement plus positive parmi les CER, qui sont équitablement partagées entre celles qui la considèrent adaptée et celles qui estiment qu'elle ne l'est que modérément (voir figure 14).

Pour justifier les considérations précédentes, établies sur la base des flux d'Aide pour le commerce, certaines entités interrogées indiquent que l'aide reçue a en effet été utile, mais insuffisante pour répondre aux besoins du monde de l'entreprise et renforcer la capacité de production nationale. D'autres évoquent l'harmonisation limitée à des considérations d'économie politique, en faisant valoir que le choix des secteurs qui reçoivent l'aide reflète plus la priorité des donateurs que celle des pays bénéficiaires. À cet égard, il est intéressant de comparer la « question de l'adéquation » avec les réponses des bailleurs de fonds sur les objectifs ultimes de leurs stratégies d'Aide pour le commerce. Si 88 % des donateurs déclarent que leur aide à l'Afrique vise à stimuler le commerce,

et 69 % d'entre eux qu'elle vise à stimuler la croissance des exportations et du PIB, seulement 50 % incorporent aussi la diversification économique parmi leurs objectifs principaux. On pourrait, par conséquent, soutenir que même si la réduction de la pauvreté est une préoccupation majeure pour 81 % des donateurs de l'Aide pour le commerce, le programme de transformation structurelle de l'Afrique n'a eu, jusqu'à présent, qu'un écho partiel.

Autre remarque souvent faite par les CER et les pays africains, ainsi que, dans une certaine mesure, par les bailleurs de fonds: l'Aide pour le commerce a jusqu'ici fait preuve d'un degré inégal d'harmonisation avec les cadres convenus à l'échelle continentale pour soutenir le développement de l'Afrique. D'une manière générale, toutes les catégories d'entités interrogées (pays membres de l'UA, CER et bailleurs de fonds) s'accordent à dire que l'aide qui a été accordée était, d'une manière générale, en adéquation avec le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA), le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA) et avec l'Initiative pour le renforcement des capacités productives de l'Afrique. Par contre, seules quelques personnes interrogées dans chaque catégorie disent que l'Aide pour le commerce a été en phase avec le programme de développement accéléré industriel en Afrique, ou de l'Initiative pour le développement de l'agribusiness et des agro-industries en Afrique. Un certain nombre de raisons peuvent expliquer cette situation inégale, depuis la tendance plus ou moins délibérée des bailleurs de fonds à négliger certains secteurs à un degré inégal de confiance dans les initiatives en jeu. Quelle que soit l'explication, les pays bénéficiaires ne semblent pas être particulièrement proactifs face à cette situation: leurs réponses au questionnaire indiquent que seulement 30 % d'entre eux (et 60 % des CER) ont demandé une assistance pour des initiatives continentales pertinentes de l'Union africaine.

Figure 13

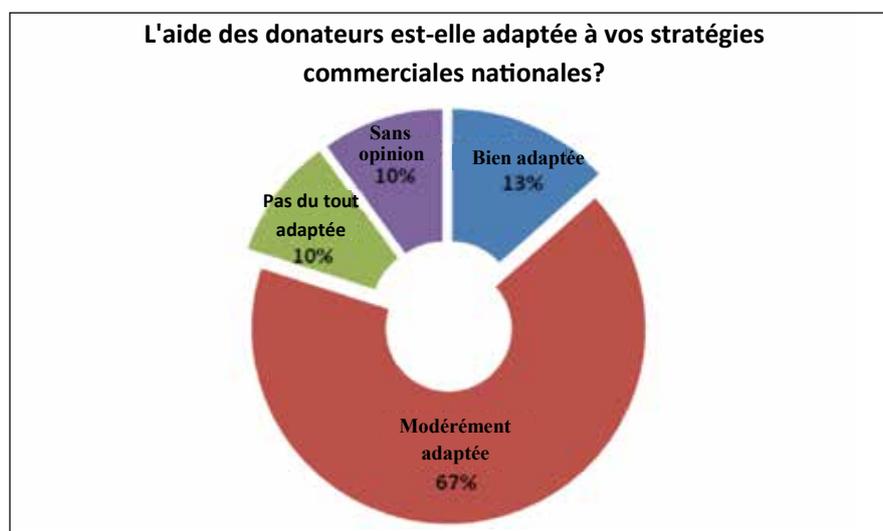
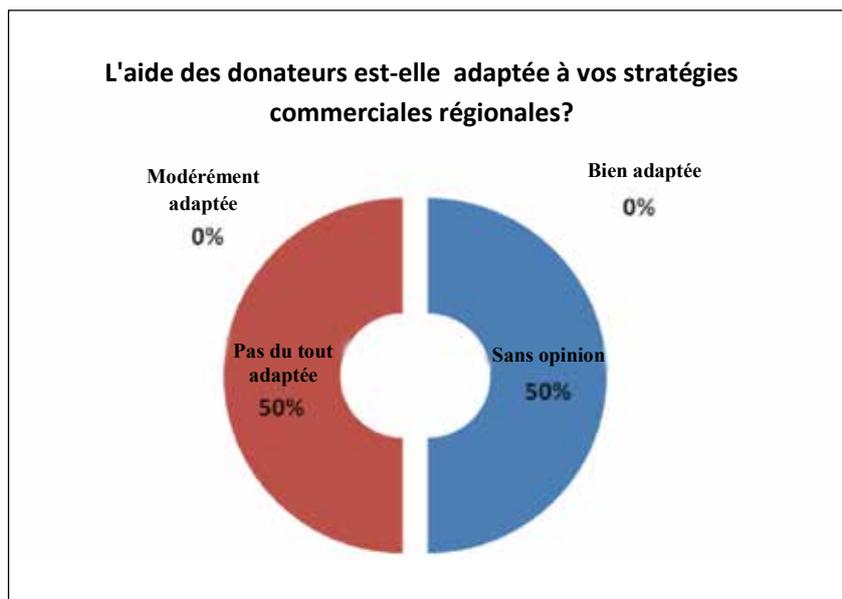


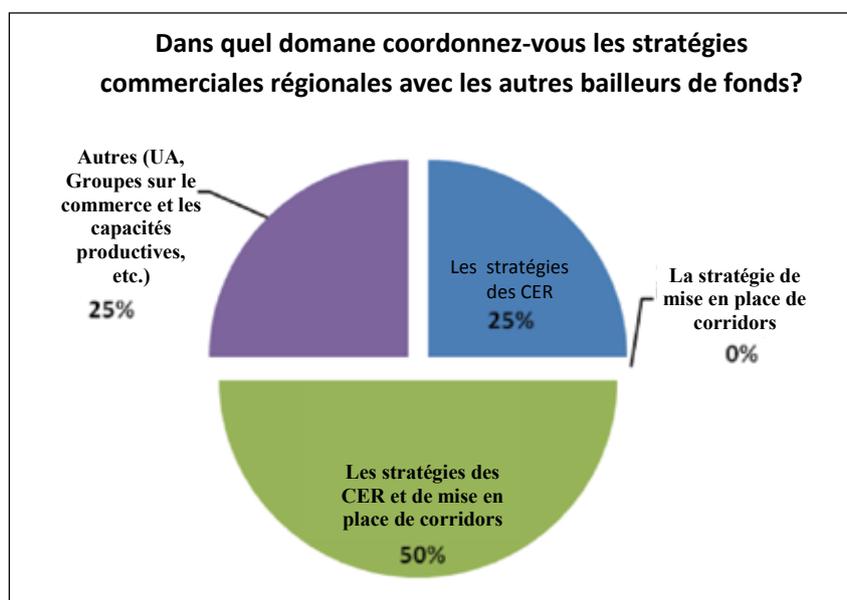
Figure 14



Les donateurs coordonnent leur action, mais les pays bénéficiaires pourraient jouer un rôle plus proactif à cet égard

Tous les donateurs qui ont répondu au questionnaire affirment qu'ils ont coordonné leurs interventions commerciales régionales avec d'autres donateurs, ce qui porte à croire que certains progrès ont été réalisés dans le programme de coordination des bailleurs de fonds. Comme le montre la figure 15, 25 % des entités interrogées indiquent que ces efforts de coordination tournent autour des stratégies des CER; environ 50 % d'entre eux indiquent que leur action est axée sur les stratégies des CER et de mise en œuvre de corridors, et les 25 % restants, qu'elle correspond à d'autres cadres (tels que les programmes de l'Union africaine, ou le Groupe interinstitutions des Nations Unies sur le commerce et les capacités productives). D'autre part, la diversité des priorités des bailleurs de fonds et la multiplicité des adhésions aux accords régionaux représentent toujours les principales difficultés rencontrées par les donateurs qui tentent de coordonner leurs interventions.

Figure 15

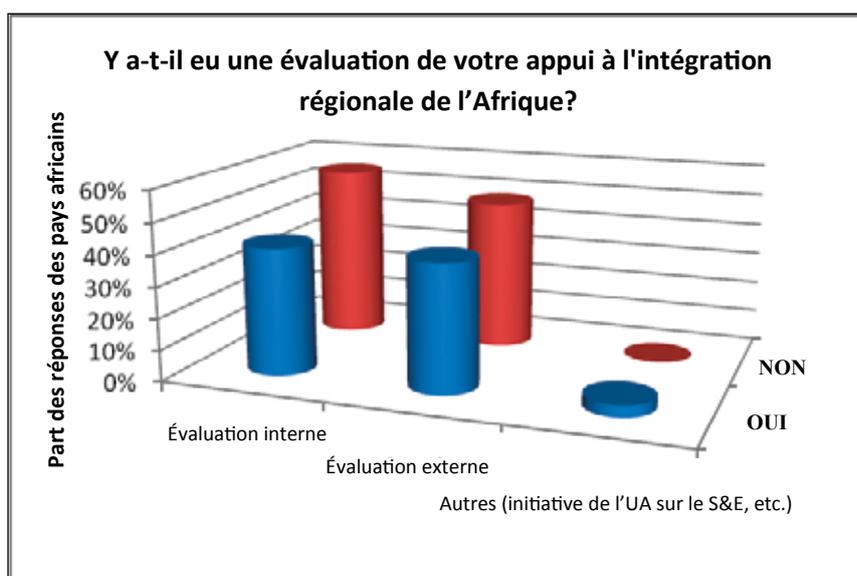


La lecture conjointe des conclusions ci-dessus et d'autres réponses au questionnaire - dont la reconnaissance, par les pays africains et les CER, du fait qu'ils devraient coordonner plus étroitement leur action avec celle des bailleurs de fonds - permet de conclure que les pays bénéficiaires auraient intérêt à adopter une approche plus proactive à l'égard de l'Aide pour le commerce. Par exemple, pour mieux maîtriser le programme d'intégration régionale, ils peuvent envisager de solliciter plus souvent de l'aide pour des initiatives convenues au niveau de l'UA, approuvées à l'échelle continentale, ou de s'engager plus étroitement avec les donateurs afin d'influer davantage sur la conception des programmes d'Aide pour le commerce.

Le suivi et l'évaluation de l'Aide pour le commerce en Afrique demeurent incomplets

Les réponses au questionnaire indiquent que le suivi et l'évaluation de l'Aide pour le commerce en Afrique demeurent incomplets. Moins de 50 % des pays africains interrogés étaient au courant d'une évaluation interne ou externe de l'Aide pour le commerce accordée par le passé (voir figure 16), et ce pourcentage était plus élevé, mais toujours inférieur à 75 %, parmi les CER et les bailleurs de fonds. En outre, les pays africains et les CER ne sont pas systématiquement impliqués dans un pareil exercice de suivi. Il est intéressant de noter qu'alors que l'aide ayant trait à la politique commerciale, à la facilitation du commerce et aux infrastructures liées au commerce semble faire régulièrement l'objet d'un suivi et d'une évaluation, d'autres catégories d'aide ne passent généralement pas par un examen similaire. En dépit de cette situation, les réponses au questionnaire révèlent un intérêt fort, de la part des pays africains et des CER, pour l'utilisation de dispositifs de contrôle conjoints, notamment pour évaluer la mise en œuvre du Plan d'action de l'UA visant à stimuler le commerce intra-africain¹⁷.

Figure 16



¹⁷ Plus de 80 % des entités interrogées affirment qu'il est préférable que le Plan d'action de l'UA visant à stimuler le commerce intra-africain fasse l'objet d'accords conjoints, mesurant les progrès accomplis sur la base d'indicateurs spécifiques pour chacun des domaines suivants: la politique commerciale, la facilitation du commerce, la capacité de production, l'infrastructure liée au commerce, le financement du commerce et l'information commerciale. Par ailleurs, 60 % des pays interrogés et 80 % des CER estiment que le Plan d'action de l'UA doit être vérifié tous les deux ans, voire plus fréquemment.

En ce qui concerne l'évaluation des effets, les réponses au questionnaire (pour toutes les catégories de personnes interrogées) indiquent que dans environ la moitié des cas, les évaluations font état d'une accélération de la croissance économique ou de l'augmentation des échanges, un nombre inférieur d'évaluations évoquant plutôt une réduction des coûts de transaction ou une amélioration de l'efficacité douanière. Cela dit, il convient de noter que des résultats généraux tels que l'accélération de la croissance économique ou du volume des échanges peuvent difficilement être directement attribués à une aide pour le commerce précise. Inversement, on peut sans risque d'erreur établir un lien de causalité entre les résultats plus directs, tels que la réduction des coûts de transaction ou des frais de transport, et un programme particulier en place.

Les contraintes de capacité et le manque de volonté politique sont les facteurs les plus importants entravant la mise en œuvre des stratégies régionales

Les questionnaires portaient également sur les obstacles les plus importants rencontrés par les pays africains et les CER recherchant des financements dans le cadre de l'Aide pour le commerce, ou voulant mettre en œuvre des stratégies d'intégration régionale. Deux ensembles de contraintes se dégagent clairement des réponses au questionnaire en ce qui concerne l'obtention de fonds visant à appuyer les capacités commerciales. Sous l'angle de la « demande », les pays africains et les CER reconnaissent que la difficulté à élaborer des propositions de projets bancables et à identifier clairement les besoins et les priorités des politiques qui vont de pair constitue une contrainte majeure. Pour eux, ces facteurs sont les entraves les plus importantes à la mobilisation voulue des ressources à travers l'Aide pour le commerce. En ce qui concerne l'« offre », les pays africains et les CER regrettent le fait que les bailleurs de fonds n'ont pas tous des programmes régionaux, qu'ils sont réticents à établir des mécanismes distincts d'Aide pour le commerce, et qu'ils ne créent pas les mécanismes de surveillance voulus¹⁸.

Pour ce qui est de la mise en œuvre des stratégies régionales, au contraire, les obstacles les plus importants à surmonter décrits par les entités interrogées sont les contraintes de capacité dans les pays bénéficiaires, la mauvaise articulation des stratégies de développement et le manque de volonté politique. Cette perception est partagée par toutes les catégories d'entités interrogées, qu'il s'agisse des États membres de l'UA, des CER ou des donateurs. En outre, la multiplicité des adhésions à des accords régionaux est aussi fréquemment citée comme un obstacle sérieux à une bonne mise en œuvre des stratégies adoptées au niveau régional, en particulier par les CER et les pays donateurs. Parmi les principaux obstacles à la mise en œuvre de stratégies régionales, les CER indiquent également que leur secrétariat ne dispose pas des fonds nécessaires.

¹⁸ Les CER considèrent aussi que le fait que les priorités régionales soient mal reflétées dans les demandes de financement des pays constitue une difficulté supplémentaire.

Il est essentiel de mieux cerner les besoins et les domaines prioritaires de l'Aide au commerce et accorder une plus grande attention à la contrainte de capacité

Huit ans après le lancement de l'Initiative Aide pour le commerce, et compte tenu des progrès réalisés en matière de suivi et d'évaluation, l'expérience offre des enseignements qui peuvent renforcer la contribution des interventions futures de l'Aide pour le commerce. Selon les pays africains et les CER, les principaux enseignements tirés, par ordre d'importance décroissante, sont les suivants: i) la nécessité de définir clairement les stratégies et les domaines prioritaires régionaux; ii) la nécessité d'assurer des engagements politiques; iii) la nécessité de garantir un financement durable. D'autre part, les réponses des bailleurs de fonds confirment le rôle fondamental des engagements politiques, mais mettent aussi en évidence le fait que les capacités institutionnelles doivent être modernisées.

Les réponses au questionnaire indiquent aussi qu'il est essentiel d'améliorer la prévisibilité du financement et le degré de coordination tant entre les États membres qu'avec les bailleurs de fonds, afin d'améliorer l'efficacité de l'Aide pour le commerce régionale. Par ailleurs, les entités interrogées soulignent qu'il faut rationaliser les procédures de demande et prêter une plus grande attention au renforcement des capacités, et aider ainsi les pays bénéficiaires dans leurs efforts visant à mieux cerner les stratégies régionales et à les concrétiser de manière adéquate. Une utilisation accrue des fonds régionaux, des mécanismes de suivi et d'évaluation plus systémiques, ainsi que l'harmonisation des exigences en matière d'établissement de rapports peuvent également jouer un rôle propice à l'amélioration de la contribution de l'Aide pour le commerce à la stimulation des échanges commerciaux intra-africains.

IV. L'Aide pour le commerce et l'aspiration de l'Afrique à la transformation structurelle

Comme on l'a indiqué ci-dessus, la portée et l'efficacité de l'Aide pour le commerce doivent être examinées non seulement du point de vue des capacités commerciales de l'Afrique, mais aussi, plus généralement, dans le cadre de ses objectifs de développement. Au cours des dix à quinze dernières années, le continent a connu une forte reprise de la croissance économique, suivie d'une amélioration des politiques macroéconomiques, de réformes institutionnelles et d'une diminution des conflits armés. Cette dynamique, qui n'a guère été ébranlée par la récession mondiale, a légitimement suscité un regain d'optimisme s'agissant des perspectives de développement de l'Afrique. Il est pourtant indéniable que le continent a encore beaucoup à faire pour parvenir à transformer ses structures, et donc à améliorer la viabilité de son modèle de croissance et à générer suffisamment d'emplois pour les très nombreux nouveaux venus sur le marché du travail.

Après l'échec des stratégies de substitution de produits locaux aux importations, le continent africain n'a guère été touché par l'industrialisation, malgré l'avènement du libéralisme économique. Plusieurs pays africains ont même donné des signes avant-coureurs de désindustrialisation (réduction de la part de la valeur ajoutée manufacturière dans le PIB) même pendant la période d'expansion, généralement soutenue par les industries extractives et les secteurs des services (Valensisi et Davis, 2012). Les exportations demeurent généralement axées sur une gamme restreinte de produits et fortement dépendantes des matières premières. Elles représentent plus de 50 % des recettes d'exportation de marchandises dans les trois quarts des 46 pays africains pour lesquels des données sont disponibles, et plus de 90 % du total dans douze de ces pays (CEA et CUA, 2013). En outre, même au cours de la période d'expansion allant de 1998 à 2009, un grand nombre de pays africains et, en fait, l'ensemble de la région, se sont effectivement tournés vers une concentration croissante du volume de leurs produits à l'exportation (Ofa, Spence, Mevel et Karingi, 2012).

De plus, les pays africains exportent plutôt des produits à faible valeur ajoutée, même dans les secteurs où ils affichent des avantages comparatifs positifs, notamment les produits agroalimentaires, les métaux et minéraux, ainsi que les combustibles. Par exemple, plus de 70 % des exportations de cacao de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Nigéria et du Cameroun concernent les fèves de cacao, dont le contenu a une valeur ajoutée beaucoup plus faible que la pâte de cacao, le beurre de cacao ou le chocolat (CEA et CUA, 2013). Autrement dit, même les producteurs les plus prospères, qui parviennent à percer sur les marchés étrangers, restent généralement confinés à l'extrémité inférieure des chaînes de valeur mondiales, fournissant des matières premières et des produits à faible valeur ajoutée, qui sont davantage transformés à l'étranger.

Dans ce contexte, le marché régional devrait en principe assurer aux entreprises africaines plus de possibilités de diversifier leur production, dans la mesure où on peut s'attendre à ce que la demande des consommateurs des pays en développement soit moins sophistiquée et moins soucieuse de normes. Les données du commerce montrent en effet que les exportations entre pays africains sont plus diversifiées que les exportations de l'Afrique vers le reste du monde, la transformation et

les produits agro-alimentaires, en particulier, représentant une part plus importante du commerce intra-africain que les exportations du continent vers le reste du monde (CEA, CUA, et BAD, 2012). Pourtant, le poids du marché intra-africain est resté limité à environ 10-12 % des exportations totales. Il convient d'ajouter que le poids du commerce entre industries et produits intermédiaires à l'intérieur de l'Afrique, qui demeure limité, est un symptôme supplémentaire de la faiblesse du réseau de production régionale et mondiale du continent, qui contraste fortement avec l'expérience de l'Asie de l'Est et du Sud-Est (Brulhart, 2008). En effet, en 2011, 12 % seulement des produits intermédiaires importés par les pays africains provenaient du continent, tandis que les 88 % restants provenaient du reste du monde. Quand bien même la valeur de ces importations de produits intermédiaires a augmenté de près de six fois depuis 2000, leur part est restée relativement au même niveau que dix ans plus tôt, ce qui illustre le manque de complexité des réseaux régionaux de production et la lenteur de la transformation économique du continent¹⁹.

Dans ce contexte, il est essentiel que les stratégies relatives au développement et au commerce de l'Afrique réagissent à l'évolution des relations commerciales et financières internationales et les exploitent efficacement en vue de favoriser la transformation structurelle. En déclenchant la réorganisation en profondeur des gains de production et d'efficacité qui y sont associés, l'émergence des chaînes de valeur mondiales ouvre la voie à une nouvelle « division internationale du travail ». Dans la mesure où elle peut faciliter les transferts de technologies, le perfectionnement des compétences et l'apprentissage par la pratique, la participation à des réseaux internationaux de production, même à un niveau inférieur, offre un cadre qui permet d'améliorer les niveaux de productivité et de progresser dans la chaîne de valeur, soutenant ainsi la diversification économique et une plus forte valeur ajoutée. Les PMA surtout pourraient tirer profit non seulement d'une connexion aux chaînes de valeur mondiales, mais aussi de la grande flexibilité qui leur est accordée par l'Accord de l'OMC sur les aspects commerciaux des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) et du soutien spécifique visant à encourager le transfert technologique. Par contre, les coûts d'opportunité liés au fait de se confiner à un cadre commercial inefficace, de se déconnecter de l'important vivier de la demande que représentent les chaînes de valeur mondiales, sont de plus en plus élevés. De même, l'essor des relations économiques de l'Afrique avec les partenaires dynamiques du Sud présente aussi bien des chances à saisir (demande croissante des produits africains, accès moins coûteux aux intrants, investissements additionnels et transactions officielles) que des défis à relever, tels que la concurrence accrue au niveau du marché intérieur ou encore le risque pour l'Afrique de continuer de dépendre du commerce des matières premières (CEA, 2013a).

Dans cette perspective, les capacités commerciales de l'Afrique deviennent les catalyseurs clés par lesquels les opportunités et les défis mentionnés ci-dessus se matérialisent, rendant d'autant plus critique le rôle de l'Aide pour le commerce. Se connecter aux chaînes de valeur et y progresser exige des efforts concertés des pouvoirs publics et du secteur privé pour renforcer les liens en amont et en aval avec les principales entreprises. L'Aide pour le commerce peut, à son tour, aider à corriger les défaillances du marché et alléger les contraintes qui freinent la compétitivité des entreprises africaines. Encore une fois, l'assistance dans le domaine de la politique commerciale peut favoriser la prise en compte de l'intégration régionale dans les stratégies nationales de développement et contribuer à un engagement plus proactif des nouveaux partenaires, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région.

19 Les données fournies dans ce paragraphe proviennent de la base de données du système WITS (World Integrated Trade Solution).

Si l'appel au renforcement de l'aide pour les ressources commerciales est justifié par les besoins de l'Afrique, il convient également de souligner qu'une dépendance prolongée de l'aide n'est pas la solution. La croissance économique soutenue de l'Afrique crée des conditions permettant de mettre davantage l'accent sur la mobilisation des ressources intérieures, et de renforcer ainsi la maîtrise des stratégies commerciales et de développement et, partant, la viabilité globale de l'intervention commerciale. Les budgets d'aide des pays donateurs traditionnels étant soumis à une pression accrue, l'Afrique peut aujourd'hui orienter sa recherche incessante de fonds pour financer son développement vers une approche nouvelle mettant l'accent sur un engagement plus résolu des acteurs privés, le renforcement des partenariats public-privé, d'autres modalités de financement novatrices et l'exploitation des synergies et des complémentarités potentielles entre les différents partenaires aux niveaux mondial, régional et national.

Il est possible d'améliorer les modalités de l'Aide pour le commerce de façon qu'elles facilitent la transformation structurelle.

Comme on l'a souligné plus haut, il est indubitable que la mobilisation des ressources est une étape nécessaire à la mise en œuvre du programme de transformation structurelle de l'Afrique et au renforcement des capacités commerciales du continent, et l'initiative Aide pour le commerce a certainement été une importante contribution à la réalisation de cet objectif. Malgré la lassitude des donateurs, les engagements au titre de l'Aide pour le commerce accordée à l'Afrique entre 2009 et 2011 ont plus que doublé par rapport à ceux de la période de référence 2002-2005, tandis que les décaissements ont également nettement augmenté - même s'ils ont été moins spectaculaires. Néanmoins, pour que l'Aide pour le commerce soit plus efficace, il faut que ses modalités soient de nature à favoriser les capacités de diversification économique et à rendre les entreprises africaines compétitives à l'échelle mondiale. La présente section porte sur trois aspects importants de ces modalités, la volatilité, la prévisibilité et certains éléments particuliers de la répartition sectorielle de l'Aide, et évalue leur adéquation à l'action que mène l'Afrique pour stimuler la transformation économique.

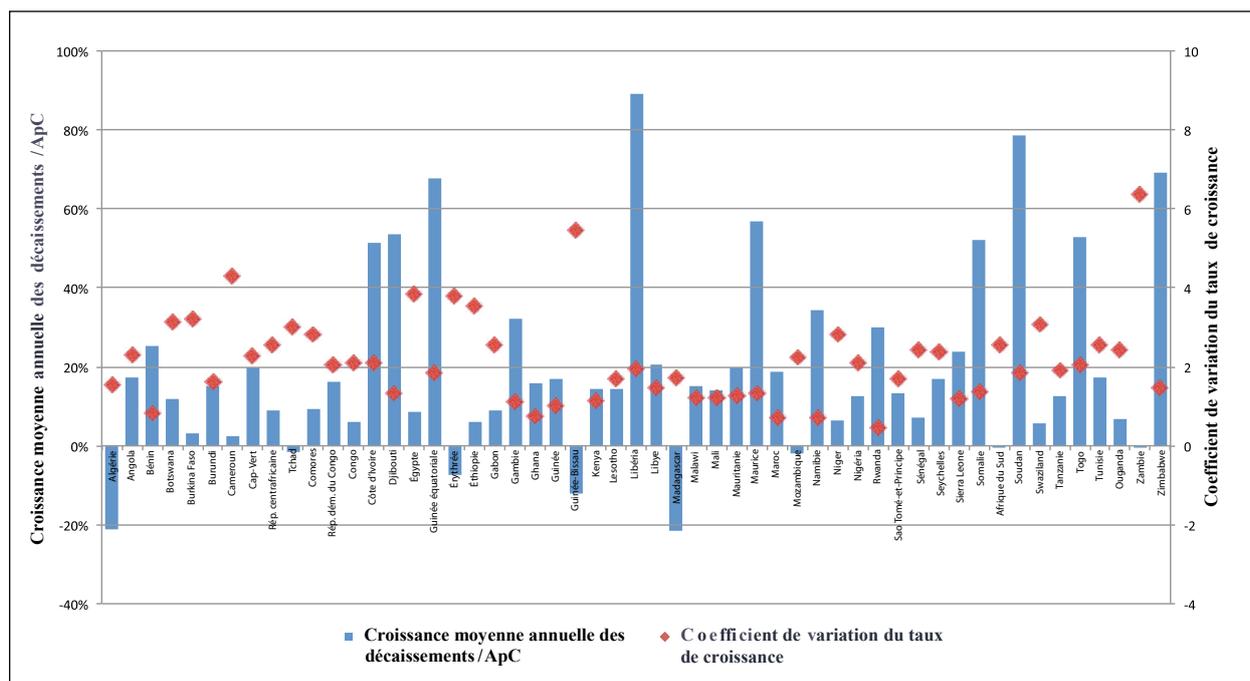
En dépit de son expansion considérable, le financement de l'Aide pour le commerce présente une volatilité qui demeure une importante source de préoccupation pour les décideurs africains, dans la mesure où elle ajoute des facteurs exogènes d'incertitude qui peuvent freiner l'investissement et rendre plus difficile la mise en œuvre des politiques économiques. Chronologiquement, on remarque que, pendant cinq ans, de 2006 à 2011, les pays africains ont connu, en moyenne, près de deux cas de déclin en termes réels de décaissements de l'Aide pour le commerce²⁰. De même, le graphique 17 montre que les décaissements de l'Aide pour le commerce accordée aux pays africains sont plutôt volatils depuis 2006: le coefficient de variation du taux de croissance réelle des décaissements de l'Aide pour le commerce est supérieur à un dans 48 des 54 pays²¹. Cela indique que, comme pour d'autres types de flux d'APD, l'Aide pour le commerce a tendance à être assez instable, avec de fréquentes baisses, même en période d'expansion globale des fonds d'Aide pour le commerce.

20 Quatre pays africains seulement n'ont pas subi de réelle baisse des décaissements de l'Aide pour le commerce: la Gambie, le Ghana, la Namibie et le Rwanda. Il convient aussi de noter qu'apparemment, cette constatation ne s'explique que partiellement par la crise économique actuelle que connaissent les principaux pays donateurs. En effet, les décaissements réels de l'Aide pour le commerce étaient en baisse dans 18 pays africains en 2007, dans 24 pays en 2008, dans 19 pays en 2009, dans 16 en 2010 et dans 22 en 2011.

21 La volatilité est mesurée ici comme le coefficient de variation du taux de croissance réelle de la variable en question.

Graphique 17

Croissance et volatilité des décaissements de l'Aide pour le commerce (2006-2011)



La prévisibilité des flux d'Aide pour le commerce est une question distincte mais connexe. En Afrique, non seulement l'écart entre les engagements et les décaissements a été relativement important (à l'exception de 2011), mais le ratio décaissements-engagements, lui aussi, a de façon générale présenté une importante variabilité d'un pays à l'autre, et d'une période à l'autre. Cela peut s'expliquer par un certain nombre de facteurs, allant des « capacités d'absorption différenciées » - par exemple, comme le soulignent les questionnaires OMC-CUA-CEA, à la capacité d'élaborer des projets d'Aide pour le commerce en temps voulu, ou avec du retard dans la mise en œuvre des projets, en particulier dans le secteur des infrastructures. Quelle que soit l'explication, une telle imprévisibilité peut poser des problèmes aux pays bénéficiaires, et remettre en question l'un des piliers de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement, à savoir les « obligations mutuelles ».

En ce qui concerne la poursuite de la transformation structurelle en Afrique, une troisième préoccupation a trait à la pertinence même du financement de l'Aide pour le commerce par rapport aux besoins du continent, en particulier dans les secteurs qui jouent un rôle clé dans la diversification de l'économie. Comme l'indique le tableau 2, l'évolution des décaissements de l'Aide pour le commerce traduit, dans une certaine mesure, les besoins en infrastructures de l'Afrique, avec des décaissements dans les secteurs de l'énergie et des transports qui sont passés respectivement de 1,36 et 2,80 dollars par habitant en 2006-2008 à 3,61 et 2,08 dollars par habitant en 2009-2011. Les moyennes pondérées régionales masquent une répartition inégale de l'appui aux infrastructures. En effet, les décaissements médians au titre de l'Aide pour le commerce aux pays africains en vue de la production et de la fourniture d'énergie s'élèvent au total à moins d'un dollar par personne et par an, ce qui est loin de correspondre à la « grande poussée » qu'il faut imprimer à la progression d'un continent où 57 % de la population n'a pas accès à l'électricité (OCDE et AIE, 2012). Le tableau montre aussi que la majorité des projets d'infrastructure sont financés sur une base bilatérale, les programmes d'infrastructures régionaux et sous-régionaux représentant à peine 6 % du total de l'Aide pour le commerce dans les secteurs de l'énergie et des transports.

Une fois encore, les décaissements de l'Aide pour le commerce accordés aux secteurs agricole et manufacturier ont en effet augmenté, en termes de taux par habitant, de 1,85 dollar et 0,41 dollar à 2,75 dollar et 0,50 dollar, respectivement. Si cette tendance à la hausse est assez encourageante, il reste à savoir si 0,50 dollar par personne et par an reflète bien l'importance accordée par la communauté internationale à l'appui qu'elle accorde à l'industrialisation de l'Afrique et si cette communauté internationale aligne bien son action sur les priorités définies par les décideurs africains. Une fois encore, un nombre croissant d'études ont mis en exergue les importants gains potentiels associés à la facilitation des échanges dans le contexte africain et les effets positifs que cette dynamique peut avoir sur la stimulation du commerce intra-africain (voir, par exemple, Mevel et Karingi, 2012, et Calí et te Velde, 2011). La reconnaissance de la pertinence de la facilitation du commerce dans le contexte africain est allée de pair avec une forte augmentation de l'aide correspondant au financement du commerce. Pourtant, au cours de la période 2009-2011, une moyenne de 0,11 dollar seulement par personne et par an a été décaissée pour les activités de facilitation du commerce, dont 57 % pour des programmes régionaux.

Tableau 2

	Décaissements de l'Aide pour le commerce dans quelques secteurs (en dollars constants de 2011 par habitant)				Part de l'ApC dans des secteurs déterminés, décaissée à travers les programmes régionaux	
	Moyenne pondérée de l'Afrique		Pays africains médians		Moyenne 2006-2008	Moyenne 2009-2011
	Moyenne 2006-2008	Moyenne 2009-2011	Moyenne 2006-2008	Moyenne 2009-2011		
Agriculture	1,85	2,75	1,64	2,52	7 %	12 %
Production et fourniture d'énergie	1,36	2,08	0,42	0,97	5 %	6 %
Industrie	0,41	0,50	0,20	0,18	14 %	25 %
Facilitation du commerce	0,03	0,11	0,00	0,01	14 %	57 %
Transport et stockage	2,80	3,61	3,18	3,65	2 %	6 %

Globalement, la présente analyse des modalités de l'Aide pour le commerce indique une marge d'amélioration considérable, et corrobore les résultats des questionnaires OMC-CUA-CEA. La volatilité et l'imprévisibilité des décaissements de l'Aide pour le commerce exigent que le cadre de suivi et d'évaluation soit renforcé, ce qui pourrait faciliter la planification à long terme de la politique et des investissements, et renforcer l'effet d'attraction que l'Aide pour le commerce pourrait avoir sur l'investissement privé. Deuxièmement, les données sectorielles examinées ici remettent en question la pertinence du financement de l'Aide pour le commerce dans les secteurs qui sont essentiels pour gravir l'échelle des produits, augmenter les niveaux de productivité et être en mesure de soutenir la concurrence internationale, et poussent à se demander si cette Aide correspond à l'aspiration de l'Afrique à la transformation structurelle. Cette situation impose une approche nouvelle de la mobilisation des ressources consacrées au renforcement des capacités commerciales de l'Afrique, qui passe par un détachement progressif par rapport à l'Aide pour passer à des mécanismes de financement novateurs ciblant les acteurs privés (nationaux ou internationaux) et les nouveaux partenaires émergents.

Pour le secteur privé, le faible accès au financement, l'insuffisance des infrastructures et les coûts élevés des transactions sont les principaux écueils qui empêchent de se connecter aux chaînes de valeur mondiales.

Pour mieux appréhender les principaux obstacles à la connexion aux chaînes de valeur mondiales et mieux comprendre les problèmes auxquels l'Aide pour le commerce est censée remédier, il faut examiner les points de vue des acteurs privés et des entreprises. La présente section sera consacrée à cet examen, qui s'appuiera à la fois sur des études de cas sectorielles menées par la CEA (CEA et CUA, 2013), et sur les résultats d'un questionnaire conjoint OCDE-OMC auquel ont répondu 140 entreprises africaines appartenant à cinq secteurs de l'économie: le secteur agroalimentaire, les technologies de l'information et des communications, les textiles et l'habillement, le tourisme et, enfin, les transports et la logistique (OCDE et OMC, 2013²²).

Si, d'un point de vue statistique, les résultats du questionnaire ne peuvent être considérés comme significatifs en raison des limites méthodologiques de ce type d'exercice et de la taille limitée de l'échantillon, on peut néanmoins en tirer des indications, en particulier en les rapprochant d'autres recherches menées sur les mêmes questions.

Selon les partenaires interrogés, qu'il s'agisse des fournisseurs des pays ou des grandes entreprises, l'accès au financement des échanges commerciaux et des entreprises, l'insuffisance des infrastructures et les coûts élevés de transaction (dus aux procédures douanières, aux retards ou encore au prix élevé de la documentation, etc.) sont cités comme les principales obstacles qui entravent la connexion des entreprises africaines aux chaînes de valeur mondiales²³.

En outre, dans leurs réponses, tous les secteurs interrogés ont cité parmi les principaux écueils rencontrés au niveau national, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et un environnement économique et réglementaire médiocre. Fait intéressant, les questions soulevées par les personnes interrogées cadrent à la perfection avec celles mises en exergue par les études de cas sectorielles réalisées par la CEA et résumées schématiquement à l'annexe 8.

Le questionnaire adressé au secteur privé indique aussi que les principaux facteurs qui influent sur les décisions des grandes entreprises en matière d'approvisionnement et d'investissement en Afrique comprennent non seulement les coûts de production et la taille des marchés, mais aussi l'aptitude des fournisseurs à répondre systématiquement aux exigences relatives aux produits. Ce qui donne à penser que la participation de l'entreprise aux réseaux de production régionaux et mondiaux peut favoriser, au moins dans une certaine mesure, l'accumulation de capacités et de connaissances tacites (notamment la connaissance des marchés étrangers), ainsi que le développement d'une culture d'entreprise moderne, sensible aux exigences des clients en ce qui concerne les spécifications de produits et la rapidité de livraison. À cet égard, la connexion aux chaînes de valeur mondiales, même

²² L'exercice de suivi mené par l'OCDE-OMC a été entrepris en collaboration avec Grow Africa, la Chambre de commerce internationale, le Centre du commerce international, l'Union internationale des télécommunications et l'Organisation mondiale du tourisme. Dans le questionnaire, les entreprises ont été invitées à choisir elles-mêmes l'une des deux catégories d'entités interrogées: fournisseurs ou grandes entreprises des pays en développement.

²³ Le caractère spécifique des blocages au niveau des infrastructures varie bien sûr en fonction des particularités du secteur analysé: les installations de transport et de stockage sont essentielles pour le stockage des produits agroalimentaires (pour la plupart périssables), l'énergie et les réseaux de télécommunications le sont pour le secteur des TIC et, enfin, les routes et le chemin de fer, pour les métaux, les minéraux et les combustibles. De toute manière, les carences au niveau des infrastructures constituent clairement un obstacle considérable pour l'ensemble des entreprises africaines, quel que soit leur domaine d'activité.

à un niveau inférieur, peut préparer le terrain pour progresser dans la chaîne de valeur et diversifier l'ensemble des activités d'une entreprise²⁴.

Il convient aussi de mentionner certaines contraintes sectorielles recensées dans les enquêtes (pour plus de détails sur les réponses spécifiques par secteur, voir l'annexe 9 et OCDE-OMC, 2013). En ce qui concerne le secteur agroalimentaire, parmi les principales contraintes qui entravent la progression dans la chaîne de valeur, on note également l'accès limité aux facteurs de production, à une technologie et à un savoir-faire adéquats, le coût élevé de la certification et la conformité aux obligations imposées aux importations (par exemple, les mesures sanitaires et phytosanitaires) et le manque de main-d'œuvre qualifiée. Des problèmes analogues, entravant la croissance de la valeur ajoutée, ressortent aussi des études de cas, notamment celles relatives au secteur du cacao en Afrique de l'Ouest et aux secteurs du thé et du café au Kenya et en Éthiopie respectivement (voir annexe 8). L'étude de cas portant sur le secteur des fruits et légumes met aussi en évidence les problèmes que posent la prolifération des normes privées et les coûts élevés dus aux pratiques informelles et à la corruption.

L'accès limité au financement et les lourdeurs administratives, ainsi que le manque d'infrastructures en matière d'énergie et de télécommunications sont considérés comme les principaux obstacles à la connexion du secteur des technologies de l'information et des communications aux chaînes de valeur, en raison des particularités du secteur. Interrogés sur les problèmes qui se posent systématiquement avec les fournisseurs africains, les principales entreprises ont indiqué que les quatre premières difficultés qu'elles rencontraient étaient: les procédures douanières et les retards qu'elles provoquent, les difficultés de financement des échanges, les pratiques informelles, les demandes de paiement et la non-conformité aux spécifications techniques. À l'inverse, pour les entreprises africaines, les facteurs influant le plus sur l'investissement dans le secteur des technologies de l'information et des communications étaient leur capacité de respecter les normes techniques, l'environnement des entreprises, les qualifications et la productivité du personnel, le coût de la production ou des services et la souplesse des dispositions contractuelles.

En ce qui concerne le secteur des textiles et de l'habillement, les entreprises africaines ont souligné que la chaîne d'approvisionnement, axée surtout sur les acheteurs, créait une structure asymétrique d'emprise sur le marché. Tout comme dans d'autres secteurs, les entreprises africaines ont indiqué que les écueils les plus importants auxquels elles se heurtaient pour se connecter à la chaîne de valeur et améliorer leur position étaient: le manque de financement du commerce, les retards au niveau des douanes et frontières et le coût des procédures, les lacunes des infrastructures en matière d'énergie et de transport, ainsi que d'autres facteurs qui augmentaient les coûts de production. Les grandes entreprises ont aussi souligné que les procédures douanières, les coûts et les retards d'expédition, et la non-conformité aux normes environnementales étaient les difficultés les plus fréquentes que rencontraient les fournisseurs africains avec leurs chaînes d'approvisionnement. Les décisions d'approvisionnement et d'investissement des grandes entreprises étaient principalement fondées sur la capacité des fournisseurs de répondre de façon systématique aux spécifications des produits et aux normes de qualité, la rapidité de réponse aux commandes, les compétences professionnelles, la taille des marchés et les coûts de production. En outre, en ce qui concerne les

24 Une réflexion analogue est faite par Sutton et Kellow, 2010 au sujet de l'Éthiopie. À la page 5, où ils traitent de la transition des entreprises commerciales aux principales entreprises de fabrication, les auteurs indiquent: « Ce n'est néanmoins pas par hasard que la moitié des grandes entreprises sont issues du secteur commercial; en effet, c'est souvent dans ce secteur que l'on retrouve les connaissances les plus approfondies et les plus pointues des conditions du marché local et international. »

fournisseurs africains du secteur des textiles et de l'habillement les grandes entreprises ont également souligné des difficultés liées aux pratiques informelles, aux demandes de paiement et au non-respect des normes environnementales.

Les entreprises africaines du secteur du tourisme ont pour leur part énuméré comme difficultés supplémentaires pour se connecter aux chaînes de valeur et y progresser: les consignes officielles des autorités étrangères au sujet des voyages, l'insécurité, les exigences concernant et la présence commerciale les coentreprises. Parmi les difficultés relatives à la connexion de nouveaux fournisseurs africains aux chaînes de valeur du tourisme, les grandes entreprises ont cité, outre le faible accès au financement, les problèmes liés aux capacités aéroportuaires et portuaires, et l'incapacité des fournisseurs locaux de respecter les normes internationales dans les domaines de l'hôtellerie et de la restauration. Elles ont par ailleurs souligné l'importance de l'investissement ou des incitations fiscales, de la taille des marchés et de la proximité des grands marchés touristiques comme facteurs principaux influant sur les décisions d'approvisionnement et d'investissement. Cependant, interrogées sur les principales difficultés rencontrées dans la création des liens entre le tourisme et l'économie nationale, les grandes entreprises ont indiqué que les quatre principaux problèmes étaient l'incapacité des fournisseurs locaux à se conformer aux normes internationales, un cadre commercial et réglementaire contraignant, le manque de prestataires de services commerciaux et le non-respect des normes locales/internationales du travail.

Après les problèmes liés à l'accès au financement commercial, les questions relatives au cadre commercial et aux mesures de facilitation du commerce ont été citées parmi les principaux obstacles rencontrés au niveau national par les entreprises africaines voulant se connecter efficacement aux chaînes de valeur dans le domaine des transports et de la logistique. Il s'agissait notamment des carences en matière d'infrastructures aéroportuaires, ferroviaires, routières ou maritimes, des contrôles informels et des pratiques de corruption, du manque de transparence au niveau du cadre réglementaire et de la lenteur des formalités douanières. En outre, les entreprises africaines ont indiqué que les cinq principales difficultés pratiques auxquelles elles se heurtaient étaient l'accès au financement du commerce, les pratiques informelles ou la corruption, les tracasseries douanières, les délais d'attente aux frontières et le temps de séjour au port. Les décisions d'investissement dans les transports et la logistique étaient principalement fonction du cadre de l'activité économique et des coûts des transports.

En conclusion, cette vue d'ensemble confirme que la compétitivité des entreprises africaines et leur capacité à se connecter aux chaînes de valeur mondiales sont pénalisées par un large éventail de facteurs que l'Aide pour le commerce peut contribuer à résoudre. Pourtant, seuls 32 % des fournisseurs des pays africains interrogés ont indiqué qu'ils avaient déjà bénéficié d'un appui au titre de l'Aide pour le commerce, qui les avait aidés à résoudre les difficultés rencontrées pour se connecter aux chaînes de valeur. Tout en confirmant les observations présentées précédemment, ce tableau de la situation suggère lui aussi qu'il faut augmenter les interventions de l'Aide pour le commerce et les adapter plus précisément aux besoins particuliers des acteurs concernés. À cet égard, les réponses au questionnaire donnent une idée assez précise des priorités du secteur privé. Les fournisseurs des pays africains et les grandes entreprises ont indiqué que l'amélioration de l'accès au financement et aux marchés le resserrement du dialogue entre le secteur privé et les autorités nationales, ainsi que l'amélioration du cadre de l'activité économique et des infrastructures, seraient essentiels pour les aider à se connecter aux chaînes de valeur ou à y progresser. Enfin, aussi bien les

fournisseurs que les grandes entreprises ont estimé qu'à l'avenir, l'appui à l'Aide pour le commerce devrait être principalement axée sur les secteurs contribuant le plus à réduire la pauvreté.

Références

Brulhart, M., 2008, *Account of Global Intra-Industry Trade, 1962-2006*, document de référence pour le *Rapport sur le développement dans le monde de 2009*.

Calì, M., et te Velde, D. W., 2011, *Does Aid for Trade Really Improve Trade Performance?*, *World Development*, Elsevier, vol. 39(5), pages 725-740, mai 2011.

Commission économique pour l'Afrique (CEA), 2012, *Rapport d'étude sur la prise en compte de l'intégration régionale dans les stratégies et les plans nationaux de développement*, Addis-Abeba, CEA.

Commission économique pour l'Afrique (CEA), 2013a, *Coopération Afrique - BRICS: Implications pour la croissance, l'emploi et la transformation structurelle en Afrique*, Addis-Abeba, CEA.

Commission économique pour l'Afrique (CEA), 2013b, *Les partenariats et le financement pour le développement dans l'Agenda de développement post-2015*. Document de travail préparé pour la troisième réunion du Groupe de personnalités de haut niveau chargé d'étudier le programme de développement pour l'après-2015 – 5-9 février 2013, Addis-Abeba, CEA.

Commission économique pour l'Afrique (CEA) et Commission de l'Union africaine (CUA), 2013, *Rapport économique sur l'Afrique 2013: Tirer le plus grand profit des produits de base africains: l'industrialisation au service de la croissance, de l'emploi et de la transformation économique*, Addis-Abeba, CEA.

Commission économique pour l'Afrique (CEA), Commission de l'Union africaine (CUA) et Banque africaine de développement (BAD), 2012, *État de l'intégration régionale en Afrique V: Vers une zone de libre-échange continentale africaine*, Addis-Abeba, CEA.

Commission de l'Union africaine (CUA), Banque africaine de développement (BAD) et Commission économique pour l'Afrique (CEA), 2011, *Programme de développement des infrastructures en Afrique: interconnecter, intégrer et transformer un continent*, Addis-Abeba, CEA.

Hallaert, J. J., 2012, *Aid for Trade: Chronicle of a WTO Attempt at Coherence*, note d'orientation du Groupe d'économie mondiale (GEM), octobre 2012, disponible sur le portail SSRN à l'adresse: <http://ssrn.com/abstract=2155793>.

Mevel, S. et Karingi, S., 2012, *Deepening Regional Integration in Africa: A Computable General Equilibrium Assessment of the Establishment of a Continental Free Trade Area followed by a Continental Customs Union*, communication retenue aux fins de la Conférence économique sur l'Afrique de 2012, 30 octobre-2 novembre 2012, Kigali.

Mevel, S., Ofa S.V. et Karingi, S., 2013, *Quantifying Illicit Financial Flows from Africa through Trade Mispricing and Assessing their Incidence on African Economies*, version préliminaire d'une communication présentée à la seizième Conférence annuelle du GTAP, Shanghai.

Ofa, S.V., Spence, M., Mevel, S. et Karingi, S., 2012, *Export Diversification and Intra-Industry Trade in Africa*, communication retenue aux fins de la Conférence économique sur l'Afrique de 2012, 30 octobre-2 novembre 2012, Kigali.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et Agence internationale de l'énergie (AIE), *World Energy Outlook 2012*, Paris, OCDE.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et Organisation mondiale du commerce (OMC), 2011, *Panorama 2011 de l'aide pour le commerce: Montrer les résultats*, Paris, OCDE.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et Organisation mondiale du commerce (OMC), *Panorama 2013 de l'aide pour le commerce: Se connecter aux chaînes de valeur*, Paris, OCDE.

Strange, A., Parks, B., Tierney, M. J., Fuchs, A., Dreher, A. et Ramachandran, V., 2013, *China's Development Finance to Africa: A Media-Based Approach to Data Collection*, Center for Global Development, document de travail 323, Washington DC, CGDEV.

Sutton, J. et Kellow, N., 2010, *An Enterprise Map of Ethiopia*, International Growth Centre, Londres, IGC.

Valensisi, G. et Davis, J., 2011, *Least Developed Countries and the Green Transition: Towards a Renewed Political Economy Agenda*, document de travail 2011/27 de la Maastricht School of Management, MSM.

Annexes statistiques

Annexe 1

	Engagements/ApC* (en millions de dollars des É.-U. constants de 2011)			Décaissements/ApC (Moyenne)	
	Moyenne 2002-2005	Moyenne 2006-2008	Moyenne 2009-2011	Moyenne 2006-2008	Moyenne 2009-2011
Afrique	7 951	12 194	16 292	8 152	11 933
Amériques	1 826	2 194	3 420	1 739	2 879
Asie	13 529	15 740	17 602	11 455	12 889
Europe	1 659	1 813	2 200	1 428	1 945
Océanie	292	433	534	318	382
Monde	26 492	34 593	44 246	24 798	33 197

	Engagements/ApC (dollars des É.-U. par habitant constants de 2011)			Décaissements/ApC par habitant (dollars des É.-U. constants de 2011)	
	Moyenne 2002-2005	Moyenne 2006-2008	Moyenne 2009-2011	Moyenne 2006-2008	Moyenne 2009-2011
Afrique	9,04	12,76	15,92	8,53	11,26
Amériques	2,10	2,43	3,31	1,92	2,88
Asie	3,51	3,92	4,45	2,86	3,07
Europe	2,27	2,46	2,98	1,94	2,58
Océanie	8,98	12,58	14,38	9,20	10,99
Monde	4,16	5,20	6,43	3,73	4,67

	Engagements ApC par rapport au PIB			Décaissements/ ApC par rapport au PIB	
	Moyenne 2002-2005	Moyenne 2006-2008	Moyenne 2009-2011	Moyenne 2006-2008	Moyenne 2009-2011
Afrique	0,76 %	0,81 %	0,93 %	0,54 %	0,65 %
Amériques	0,01 %	0,01 %	0,01 %	0,01 %	0,01 %
Asie	0,10 %	0,09 %	0,09 %	0,07 %	0,06 %
Europe	0,01 %	0,01 %	0,01 %	0,01 %	0,01 %
Océanie	0,03 %	0,03 %	0,03 %	0,02 %	0,03 %
Monde	0,05 %	0,05 %	0,07 %	0,04 %	0,05 %

*ApC = Aide pour le commerce

Annexe 2

		Engagements/ ApC* (en millions de dollars des É.-U. constants de 2011)				Décaiss. ApC (en millions de dollars des É.-U. constants de 2011)				
		Moyenne 2002-2005	Moyenne 2006-2008	Moyenne 2009-2011	Moyenne 2006-2008	Moyenne 2009-2011				
Derniers bénéficiaires	Libéria	0,86	Guinée équatoriale 0,35	Guinée équatoriale 1,11	Guinée équatoriale 0,47	Guinée équatoriale 0,87				
	Guinée équatoriale	0,95	Libye 4,69	Seychelles 1,83	Seychelles 3,77	Comores 5,96				
	Libye	2,29	Botswana 6,05	Libye 9,90	Comores 4,19	Seychelles 8,03				
	Seychelles	3,42	Comores 6,46	Botswana 11,03	Somalie 6,55	Sao Tomé-et-Principe 9,37				
	Comores	3,89	Seychelles 6,85	Comores 15,33	Maurice 7,06	Libye 15,40				
	Somalie	4,67	Sao Tomé-et-Principe 7,02	Sao Tomé-et-Principe 18,39	Sao Tomé-et-Principe 7,15	Swaziland 16,97				
	Togo	5,97	Djibouti 7,13	Guinée-Bissau 18,69	Djibouti 9,55	Érythrée 19,30				
	Lesotho	7,20	Gambie 13,20	Gabon 23,61	Libye 12,28	Botswana 22,04				
	Sao Tomé-et-Principe	8,24	Somalie 15,17	Algérie 26,52	Zimbabwe 12,38	Maurice 24,00				
	Zimbabwe	11,05	Guinée-Bissau 16,59	Érythrée 29,36	Botswana 12,63	Guinée-Bissau 25,18				
Premiers bénéficiaires	Ouganda	278,20	Nigéria 360,83	Sénégal 502,39	Mali 259,23	Mali 370,18				
	Ghana	297,56	Ouganda 465,90	Nigéria 628,61	Madagascar 308,76	Tunisie 392,42				
	Madagascar	313,87	Mozambique 482,75	Éthiopie 744,58	Madagascar 312,39	RDC 393,30				
	Kenya	335,72	Mali 522,24	Ghana 745,56	Ghana 363,77	Kenya 440,41				
	Maroc	338,15	Kenya 543,57	Ouganda 767,94	Mozambique 378,53	Ouganda 465,39				
	Mozambique	365,01	Ghana 634,75	RDC 770,18	Ouganda 420,83	Ghana 573,05				
	Tanzanie	434,31	Éthiopie 799,85	Maroc 913,42	Tanzanie 440,84	Tanzanie 663,31				
	RDC	531,76	Tanzanie 814,60	Égypte 943,48	Maroc 472,22	Égypte 752,60				
	Éthiopie	559,87	Égypte 916,00	Tanzanie 985,90	Éthiopie 542,86	Éthiopie 776,80				
	Égypte	603,55	Maroc 924,16	Kenya 1 203,00	Égypte 597,77	Maroc 799,94				
		Engagements ApC (dollars des É.-U. constants de 2011 par habitant)			Décaiss. ApC (dollars des É.-U. constants de 2011 par habitant)					
		Moyenne 2002-2005	Moyenne 2006-2008	Moyenne 2009-2011	Moyenne 2006-2008	Moyenne 2009-2011				
Derniers bénéficiaires	Libéria	0,27	Guinée équatoriale 0,53	Algérie 0,74	Guinée équatoriale 0,73	Guinée équatoriale 1,23				
	Libye	0,40	Libye 0,78	Libye 1,56	Somalie 0,75	Algérie 1,91				
	Somalie	0,58	Zimbabwe 1,35	Guinée équatoriale 1,58	Zimbabwe 0,99	Nigéria 2,24				
	Zimbabwe	0,88	Somalie 1,72	Angola 2,07	Nigéria 1,72	Libye 2,43				
	Togo	1,15	Nigéria 2,43	Madagascar 2,72	Angola 1,95	Somalie 2,78				
	Angola	1,36	Botswana 3,13	Afrique du Sud 3,35	Libye 2,01	Soudan du Sud 2,80				
	Guinée équatoriale	1,68	Tchad 3,24	Somalie 3,39	Soudan 2,74	Angola 3,31				
	Nigéria	1,91	Afrique du Sud 3,43	Nigéria 4,00	RDC 3,58	Érythrée 3,69				
	Afrique du Sud	2,89	Algérie 4,53	Soudan du Sud 4,55	Algérie 3,83	Soudan du Sud 4,68				
	Côte d'Ivoire	3,32	Angola 5,12	Botswana 5,50	Soudan du Sud 4,16	Tchad 5,00				

Premiers bénéficiaires	Zambie	21,05	Maurice	28,23	Swaziland	36,04	Mozam- bique	17,39	Maroc	25,00
	Guinée- Bissau	21,52	Maroc	29,66	Tunisie	36,41	Gabon	18,10	Gambie	25,01
	Tunisie	23,86	Tunisie	31,13	Sénégal	40,54	Mali	18,46	Libéria	27,02
	Djibouti	30,09	Mali	36,92	Maurice	40,69	Sénégal	20,74	Namibie	35,30
	Gabon	33,03	Gabon	38,17	Namibie	41,70	Tunisie	22,33	Tunisie	37,48
	Seychelles	41,66	Namibie	41,41	Mauritanie	42,01	Guinée- Bissau	25,30	Djibouti	37,95
	Mauritanie	42,02	Mauritanie	44,66	Djibouti	53,83	Mauritanie	26,36	Mauritanie	38,52
	Maurice	45,56	Sao Tomé- et- Príncipe	44,72	Libéria	59,27	Seychelles	44,47	Sao Tomé- et- Príncipe	56,06
	Sao Tomé- et- Príncipe	55,37	Seychelles	80,33	Sao Tomé- et- Príncipe	111,15	Sao Tomé- et- Príncipe	45,34	Seychelles	92,93
	Cap Vert	178,73	Cap Vert	149,89	Cap Vert	164,51	Cap Vert	136,80	Cap Vert	222,21

*ApC=Aide pour le commerce.

Annexe 3

Décaissements/ApC* (en millions de dollars des É.-U. constants de 2011)							
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Part tot. Afrique 2009-2011
CEN-SAD	3 028,35	3 739,14	4 726,02	4 921,71	6 105,69	6 068,62	48 %
COMESA	2,541,35	2 976,19	3 579,20	4 230,41	4 031,26	3 956,34	34 %
CAE	1 041,33	1 516,18	1 526,64	1 719,31	1 993,62	2 032,77	16 %
CEEAC	587,39	617,48	685,38	946,52	842,62	932,11	8 %
CEDEAO	1 523,69	2 008,98	2 352,89	2 345,05	2 985,25	3 138,49	24 %
IGAD	1 079,02	1 485,56	1 639,19	2 257,32	1 846,97	1 925,33	17 %
SADC	1 535,45	1 571,71	1 837,83	2 121,62	2 236,11	2 237,82	18 %
UMA	770,00	936,87	1 070,85	1 262,16	1 509,82	1 454,71	12 %
Décaissements/ApC* par habitant (en \$ ÉU constants de 2011)							
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Moyenne 2009-2011
CEN-SAD	6,15	7,41	9,16	9,32	11,29	10,97	10,53
COMESA	6,43	7,36	8,64	9,97	9,28	8,89	9,38
CAE	8,48	12,00	11,74	12,85	14,47	14,33	13,88
CEEAC	4,83	4,95	5,35	7,19	6,24	6,73	6,72
CEDEAO	5,62	7,22	8,24	8,00	9,92	10,17	9,36
IGAD	5,77	7,75	8,34	11,20	8,93	9,08	9,73
SADC	6,63	6,64	7,59	8,57	8,84	8,65	8,69
UMA	9,26	11,12	14,58	14,58	17,21	16,38	16,06
Croissance réelle des décaissements/ApC							
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Moyenne 2009-2011
CEN-SAD	-	23,5 %	26,4 %	4,1 %	24,1 %	-0,6 %	9,2 %
COMESA	-	17,1 %	20,3 %	18,2 %	-4,7 %	-1,9 %	3,9 %
CAE	-	45,6 %	0,7 %	12,6 %	16,0 %	2,0 %	10,2 %
CEEAC	-	5,1 %	11,0 %	38,1 %	-11,0 %	10,6 %	12,6 %
CEDEAO	-	31,8 %	17,1 %	-0,3 %	27,3 %	5,1 %	10,7 %
IGAD	-	37,7 %	10,3 %	37,7 %	-18,2 %	4,2 %	7,9 %
SADC	-	2,4 %	16,9 %	15,4 %	5,4 %	0,1 %	7,0 %
UMA	-	21,7 %	14,3 %	17,9 %	19,6 %	-3,7 %	11,3 %
Ratio décaissements- engagements							
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Moyenne 2009-2011
CEN-SAD	70 %	71 %	57 %	59 %	60 %	99 %	73 %
COMESA	72 %	60 %	80 %	72 %	51 %	77 %	67 %
CAE	72 %	57 %	73 %	49 %	44 %	84 %	59 %
CEEAC	66 %	48 %	81 %	60 %	63 %	53 %	59 %
CEDEAO	85 %	71 %	64 %	49 %	74 %	103 %	75 %
IGAD	69 %	50 %	93 %	69 %	46 %	78 %	64 %
SADC	84 %	64 %	58 %	55 %	55 %	77 %	67 %
UMA	67 %	120 %	40 %	74 %	74 %	154 %	105 %

*ApC=Aide pour le commerce

Annexe 4

	Engagements au titre de l'ApC* (en millions de dollars des É.-U. constants de 2011)			Taux de croissance réel des engagements/ApC		
	Moyenne 2002-2005	Moyenne 2006-2008	Moyenne 2009-2011	Moyenne 2002-2005	Moyenne 2006-2008	Average 2009-2011
Bénin	120,82	204,16	220,98	57,4 %	23,7 %	0,4 %
Burkina Faso	244,64	178,73	434,25	110,2 %	6,2 %	44,6 %
Rép Centrafricaine	36,26	63,80	67,69	830,4 %	36,7 %	616,1 %
Tchad	96,25	33,82	101,03	78,6 %	854,4 %	408,0 %
Comores	3,89	6,46	15,33	173,1 %	-0,1 %	490,2 %
Côte d'Ivoire	57,33	115,90	247,93	-26,3 %	255,5 %	-7,7 %
Djibouti	23,76	7,13	48,02	46,0 %	179,2 %	64,3 %
Égypte	603,55	916,00	943,48	-12,3 %	56,9 %	50,8 %
Érythrée	54,01	37,64	29,36	-10,2 %	70,7 %	29,8 %
Gambie	29,06	13,20	57,58	268,8 %	-43,8 %	123,8 %
Ghana	297,56	634,75	745,56	44,0 %	37,2 %	-3,6 %
Guinée	64,79	73,16	59,05	-18,4 %	61,5 %	374,8 %
Guinée-Bissau	27,95	16,59	18,69	7,9 %	230,4 %	74,9 %
Kenya	335,72	543,57	1203,00	241,0 %	4,6 %	322,5 %
Libéria	0,86	78,25	234,78	209,6 %	450,3 %	153,3 %
Libye	2,29	4,69	9,90	-	10,5 %	21,7 %
Mali	178,43	522,24	422,05	80,1 %	119,0 %	-20,3 %
Mauritanie	122,73	143,67	147,28	-1,0 %	188,7 %	100,0 %
Maroc	338,15	924,16	913,42	2,9 %	185,6 %	-30,3 %
Niger	113,32	115,51	118,37	25,9 %	87,2 %	12,9 %
Nigéria	257,74	360,83	628,61	5,3 %	68,7 %	9,0 %
Sao Tomé-et-Principe	8,24	7,02	18,39	53,8 %	84,2 %	252,5 %
Sénégal	196,29	256,07	502,39	50,5 %	36,9 %	14,3 %
Sierra Leone	100,84	87,78	101,13	790,6 %	123,6 %	88,4 %
Somalie	4,67	15,17	31,61	34,5 %	100,4 %	53,3 %
Soudan	25,17	235,88	422,11	28,8 %	490,4 %	19,8 %
Togo	5,97	35,06	100,82	327,5 %	578,8 %	22,7 %
Tunisie	231,12	316,69	381,40	-20,2 %	97,2 %	-4,7 %
CEN-SAD	3 581,43	5 947,95	8 224,21	4,7 %	30,8 %	-5,5 %
Burundi	54,51	92,12	185,60	870,4 %	281,5 %	34,5 %
Comores	3,89	6,46	15,33	173,1 %	-0,1 %	490,2 %
RDC	531,76	317,16	770,18	9,3 %	33,4 %	55,6 %
Djibouti	23,76	7,13	48,02	46,0 %	179,2 %	64,3 %
Égypte	603,55	916,00	943,48	-12,3 %	56,9 %	50,8 %
Érythrée	54,01	37,64	29,36	-10,2 %	70,7 %	29,8 %
Éthiopie	559,87	799,85	744,58	11,8 %	3,1 %	-5,3 %
Kenya	335,72	543,57	1203,00	241,0 %	4,6 %	322,5 %
Libye	2,29	4,69	9,90	-	10,5 %	21,7 %
Madagascar	313,87	280,67	56,53	42,0 %	23,8 %	-11,7 %
Malawi	122,08	150,08	267,39	51,1 %	-6,2 %	34,4 %
Maurice	56,20	36,02	52,66	948,9 %	192,8 %	-5,3 %
Rwanda	81,54	139,40	327,52	66,4 %	13,3 %	47,1 %
Seychelles	3,42	6,85	1,83	6,2 %	513,2 %	-43,0 %
Soudan	25,17	235,88	422,11	28,8 %	490,4 %	19,8 %
Swaziland	18,84	23,51	43,00	74,8 %	65,0 %	57,7 %
Ouganda	278,20	465,90	767,94	47,3 %	78,3 %	56,6 %
Zambie	233,16	245,28	319,03	7,1 %	14,3 %	49,1 %
Zimbabwe	11,05	16,88	106,92	12,0 %	150,4 %	337,8 %
COMESA	3 312,91	4 325,10	6 314,37	-2,8 %	13,7 %	10,1 %
Burundi	54,51	92,12	185,60	870,4 %	281,5 %	34,5 %
Kenya	335,72	543,57	1203,00	241,0 %	4,6 %	322,5 %
Rwanda	81,54	139,40	327,52	66,4 %	13,3 %	47,1 %
Ouganda	278,20	465,90	767,94	47,3 %	78,3 %	56,6 %
Tanzanie	434,31	814,60	985,90	55,8 %	45,0 %	-7,3 %
CAE	1 184,29	2 055,59	3 469,95	49,9 %	18,3 %	16,7 %

	Engagements au titre de l'ApC*			Taux de croissance réel des engagements/ApC		
	(en millions de dollars des É.-U. constants de 2011)					
	Moyenne 2002-2005	Moyenne 2006-2008	Moyenne 2009-2011	Moyenne 2002-2005	Moyenne 2006-2008	Average 2009-2011
Angola	21,11	90,13	39,50	30,3 %	107,8 %	38,0 %
Burundi	54,51	92,12	185,60	870,4 %	281,5 %	34,5 %
Cameroun	120,29	305,73	297,76	8,8 %	93,2 %	35,1 %
Rép.centrafricaine	36,26	63,80	67,69	830,4 %	36,7 %	616,1 %
Tchad	96,25	33,82	101,03	78,6 %	854,4 %	408,0 %
Congo	41,42	40,19	43,36	1546,4 %	14,5 %	42,6 %
Rép, dém du Congo	531,76	317,16	770,18	9,3 %	33,4 %	55,6 %
Guinée équatoriale	0,95	0,35	1,11	-34,3 %	751,6 %	207,0 %
Gabon	43,31	54,28	23,61	-8,2 %	947,0 %	-23,7 %
Sao Tomé-et-Principe	8,24	7,02	18,39	53,8 %	84,2 %	252,5 %
CEEAC	954,11	1 004,59	1 548,23	-13,1 %	8,5 %	33,8 %
Bénin	120,82	204,16	220,98	57,4 %	23,7 %	0,4 %
Burkina Faso	244,64	178,73	434,25	110,2 %	6,2 %	44,6 %
Cap Vert	83,62	72,65	81,36	871,2 %	43,5 %	-23,3 %
Côte d'Ivoire	57,33	115,90	247,93	-26,3 %	255,5 %	-7,7 %
Gambie	29,06	13,20	57,58	268,8 %	-43,8 %	123,8 %
Ghana	297,56	634,75	745,56	44,0 %	37,2 %	-3,6 %
Guinée	64,79	73,16	59,05	-18,4 %	61,5 %	374,8 %
Guinée-Bissau	27,95	16,59	18,69	7,9 %	230,4 %	74,9 %
Libéria	0,86	78,25	234,78	209,6 %	450,3 %	153,3 %
Mali	178,43	522,24	422,05	80,1 %	119,0 %	-20,3 %
Niger	113,32	115,51	118,37	25,9 %	87,2 %	12,9 %
Nigéria	257,74	360,83	628,61	5,3 %	68,7 %	9,0 %
Sénégal	196,29	256,07	502,39	50,5 %	36,9 %	14,3 %
Sierra Leone	100,84	87,78	101,13	790,6 %	123,6 %	88,4 %
Togo	5,97	35,06	100,82	327,5 %	578,8 %	22,7 %
CEDEAO	1 779,23	2 764,90	3 973,56	21,5 %	21,0 %	-3,1 %
Djibouti	23,76	7,13	48,02	46,0 %	179,2 %	64,3 %
Érythrée	54,01	37,64	29,36	-10,2 %	70,7 %	29,8 %
Éthiopie	559,87	799,85	744,58	11,8 %	3,1 %	-5,3 %
Kenya	335,72	543,57	1203,00	241,0 %	4,6 %	322,5 %
Somalie	4,67	15,17	31,61	34,5 %	100,4 %	53,3 %
Soudan	25,17	235,88	422,11	28,8 %	490,4 %	19,8 %
Ouganda	278,20	465,90	767,94	47,3 %	78,3 %	56,6 %
IGAD	1 281,41	2 105,14	3 246,62	23,3 %	18,6 %	23,0 %
Angola	21,11	90,13	39,50	30,3 %	107,8 %	38,0 %
Botswana	16,73	6,05	11,03	-42,0 %	81,5 %	81,5 %
RDC	531,76	317,16	770,18	9,3 %	33,4 %	55,6 %
Lesotho	7,20	35,07	30,77	42,4 %	519,3 %	155,0 %
Malawi	122,08	150,08	267,39	51,1 %	-6,2 %	34,4 %
Maurice	56,20	36,02	52,66	948,9 %	192,8 %	-5,3 %
Mozambique	365,01	482,75	475,05	7,1 %	10,3 %	-1,2 %
Namibie	34,56	89,13	94,72	17,1 %	158,4 %	-9,7 %
Seychelles	3,42	6,85	1,83	6,2 %	513,2 %	-43,0 %
Afrique du Sud	136,33	167,84	167,98	176,5 %	10,3 %	-15,9 %
Swaziland	18,84	23,51	43,00	74,8 %	65,0 %	57,7 %
Tanzanie	434,31	814,60	985,90	55,8 %	45,0 %	-7,3 %
Zambie	233,16	245,28	319,03	7,1 %	14,3 %	49,1 %
Zimbabwe	11,05	16,88	106,92	12,0 %	150,4 %	337,8 %
SADC	1 991,77	2 481,34	3 365,96	3,5 %	14,1 %	0,4 %
Algérie	110,75	152,68	26,52	427,5 %	-18,9 %	24,7 %
Libye	2,29	4,69	9,90	-	10,5 %	21,7 %
Mauritanie	122,73	143,67	147,28	-1,0 %	188,7 %	100,0 %
Maroc	338,15	924,16	913,42	2,9 %	185,6 %	-30,3 %
Tunisie	231,12	316,69	381,40	-20,2 %	97,2 %	-4,7 %
UMA	805,04	1 541,88	1 478,51	-16,6 %	96,5 %	-19,5 %

*ApC = Aide pour le commerce

Annexe 5

	Décaissements/ApC* (millions de dollars des É.-U. constants de 2011)		Décaissements de l'Aide pour le commerce en taux de croissance réel		Décaissements de l'Aide pour le com- merce par habitant (dollars des É.-U. par personne)	
	Moyenne 2006-2008	Moyenne 2009-2011	Moyenne 2006-2008	Moyenne 2009-2011	Moyenne 2006-2008	Moyenne 2009-2011
Bénin	126,10	218,43	53,5 %	15,2 %	15,42	24,60
Burkina Faso	216,32	244,23	-1,2 %	12,5 %	14,38	14,82
Rép. centrafricaine	37,49	53,04	-44,8 %	78,1 %	9,07	11,96
Kenya	543,57	1203,00	608,2 %	46,6 %	14,61	29,74
Comores	4,19	5,96	6,6 %	24,7 %	6,17	8,11
Côte d'Ivoire	101,31	178,40	408,0 %	-20,2 %	5,36	9,07
Djibouti	9,55	33,54	191,9 %	30,2 %	11,27	37,95
Égypte	597,77	752,60	32,0 %	-4,1 %	7,75	9,28
Érythrée	20,13	19,30	-9,5 %	-8,0 %	4,21	3,69
Gambie	16,46	43,43	7,3 %	57,3 %	10,33	25,01
Ghana	363,77	573,05	7,3 %	21,7 %	16,00	23,41
Guinée	46,16	66,38	42,5 %	5,4 %	4,90	6,64
Guinée-Bissau	36,01	25,18	1,2 %	15,2 %	25,30	16,66
Kenya	312,39	440,41	26,6 %	16,8 %	8,31	10,84
Libéria	46,75	108,23	2262,7 %	40,5 %	13,22	27,02
Libye	12,28	15,40	597,4 %	-17,0 %	2,01	2,43
Mali	259,23	370,18	16,7 %	24,9 %	18,46	23,96
Mauritanie	85,06	133,59	48,8 %	18,5 %	26,36	38,52
Maroc	472,22	799,94	16,1 %	24,6 %	15,22	25,00
Niger	96,86	110,04	19,5 %	4,3 %	6,92	7,08
Nigéria	252,56	356,11	23,8 %	20,9 %	1,72	2,24
Sao Tomé-et-Principe	7,15	9,37	21,6 %	81,2 %	45,34	56,06
Sénégal	238,68	266,53	21,4 %	4,1 %	20,74	21,38
Sierra Leone	57,12	112,73	40,0 %	11,0 %	10,38	19,23
Somalie	6,55	26,07	71,1 %	57,1 %	0,75	2,78
Soudan	88,94	248,38	422,1 %	1,5 %	2,74	7,21
Togo	38,30	39,77	1626,6 %	-3,2 %	6,66	6,57
Tunisie	226,79	392,42	42,5 %	2,4 %	22,33	37,48
CEN-SAD	3 831,17	5 698,68	0,25	9,2 %	7,57	10,53
Burundi	77,16	114,40	28,9 %	18,6 %	9,99	13,63
Comores	4,19	5,96	6,6 %	24,7 %	6,17	8,11
RDC	218,01	393,30	17,9 %	23,6 %	3,58	5,98
Djibouti	9,55	33,54	191,9 %	30,2 %	11,27	37,95
Égypte	597,77	752,60	32,0 %	-4,1 %	7,75	9,28
Érythrée	20,13	19,30	-9,5 %	-8,0 %	4,21	3,69
Éthiopie	542,86	776,80	3,9 %	17,9 %	6,98	9,40
Kenya	312,39	440,41	26,6 %	16,8 %	8,31	10,84
Libye	12,28	15,40	597,4 %	-17,0 %	2,01	2,43
Madagascar	308,76	129,00	1,0 %	-24,1 %	16,28	6,24
Malawi	110,56	172,41	15,2 %	16,7 %	8,12	11,55
Maurice	7,06	24,00	269,3 %	147,6 %	5,53	18,47
Rwanda	6,85	1,83	-5,6 %	12,9 %	80,33	21,15
Seychelles	3,77	8,03	-6,8 %	105,2 %	44,47	92,93
Soudan	88,94	248,38	422,1 %	1,5 %	2,74	7,21
Swaziland	13,89	16,97	-18,0 %	46,7 %	12,28	14,26
Ouganda	420,83	465,39	43,8 %	0,3 %	13,81	13,94
Zambie	161,53	147,42	10,1 %	2,8 %	13,40	11,23
Zimbabwe	12,38	77,64	48,2 %	177,4 %	0,99	6,15
COMESA	3 032,24	4 072,67	0,19	3,9 %	7,48	9,38
Burundi	77,16	114,40	28,9 %	18,6 %	9,99	13,63

	Décaissements/ApC* (millions de dollars des É.-U. constants de 2011)		Décaissements de l'Aide pour le commerce en taux de croissance réel		Décaissements de l'Aide pour le com- merce par habitant (dollars des É.-U. par personne)	
	Moyenne 2006-2008	Moyenne 2009-2011	Moyenne 2006-2008	Moyenne 2009-2011	Moyenne 2006-2008	Moyenne 2009-2011
Kenya	312,39	440,41	26,6 %	16,8 %	8,31	10,84
Rwanda	110,17	231,73	39,3 %	26,4 %	11,27	21,70
Ouganda	420,83	465,39	43,8 %	0,3 %	13,81	13,94
Tanzanie	440,84	663,31	11,1 %	9,3 %	10,71	14,79
CAE	1 361,38	1 915,24	0,23	10,2 %	10,74	13,88
Angola	34,29	62,95	33,0 %	7,4 %	1,95	3,31
Burundi	77,16	114,40	28,9 %	18,6 %	9,99	13,63
Cameroun	143,57	154,56	3,8 %	3,2 %	7,82	7,89
Rép. centrafricaine	37,49	53,04	-44,8 %	78,1 %	9,07	11,96
Tchad	55,00	55,98	29,9 %	19,2 %	5,30	5,00
Congo	31,16	27,60	96,0 %	8,0 %	8,30	6,82
RDC	218,01	393,30	17,9 %	23,6 %	3,58	5,98
Guinée équatoriale	0,47	0,87	1198,7 %	72,8 %	0,73	1,23
Gabon	25,78	35,02	23,6 %	49,7 %	18,10	23,23
Sao Tomé-et-Principe	7,15	9,37	21,6 %	81,2 %	45,34	56,06
CEEAC	630,08	907,08	0,08	12,6 %	5,04	6,72
Bénin	126,10	218,43	53,5 %	15,2 %	15,42	24,60
Burkina Faso	216,32	244,23	-1,2 %	12,5 %	14,38	14,82
Cap Vert	66,21	110,25	54,3 %	14,7 %	136,80	222,21
Côte d'Ivoire	101,31	178,40	408,0 %	-20,2 %	5,36	9,07
Gambie	16,46	43,43	7,3 %	57,3 %	10,33	25,01
Ghana	363,77	573,05	7,3 %	21,7 %	16,00	23,41
Guinée	46,16	66,38	42,5 %	5,4 %	4,90	6,64
Guinée-Bissau	36,01	25,18	1,2 %	15,2 %	25,30	16,66
Libéria	46,75	108,23	2262,7 %	40,5 %	13,22	27,02
Mali	259,23	370,18	16,7 %	24,9 %	18,46	23,96
Niger	96,86	110,04	19,5 %	4,3 %	6,92	7,08
Nigéria	252,56	356,11	23,8 %	20,9 %	1,72	2,24
Sénégal	238,68	266,53	21,4 %	4,1 %	20,74	21,38
Sierra Leone	57,12	112,73	40,0 %	11,0 %	10,38	19,23
Togo	38,30	39,77	1626,6 %	-3,2 %	6,66	6,57
CEDEAO	1 961,85	2 822,93	0,24	10,7 %	7,02	9,36
Djibouti	9,55	33,54	191,9 %	30,2 %	11,27	37,95
Érythrée	20,13	19,30	-9,5 %	-8,0 %	4,21	3,69
Éthiopie	542,86	776,80	3,9 %	17,9 %	6,98	9,40
Kenya	312,39	440,41	26,6 %	16,8 %	8,31	10,84
Somalie	6,55	26,07	71,1 %	57,1 %	0,75	2,78
Soudan	88,94	248,38	422,1 %	1,5 %	2,74	7,21
Ouganda	420,83	465,39	43,8 %	0,3 %	13,81	13,94
IGAD	1 401,26	2 009,88	0,24	7,9 %	7,28	9,73
Angola	34,29	62,95	33,0 %	7,4 %	1,95	3,31
Botswana	12,63	22,04	-0,1 %	29,6 %	6,55	11,00
RDC	218,01	393,30	17,9 %	23,6 %	3,58	5,98
Lesotho	19,02	25,53	16,5 %	37,2 %	9,02	11,72
Malawi	110,56	172,41	15,2 %	16,7 %	8,12	11,55
Maurice	7,06	24,00	269,3 %	147,6 %	5,53	18,47
Mozambique	378,53	363,70	-9,8 %	1,6 %	17,39	15,55
Namibie	32,22	80,86	30,1 %	47,3 %	14,88	35,30
Seychelles	3,77	8,03	-6,8 %	105,2 %	44,47	92,93
Afrique du Sud	203,60	140,37	80,4 %	-10,8 %	4,16	2,80
Swaziland	13,89	16,97	-18,0 %	46,7 %	12,28	14,26
Tanzanie	440,84	663,31	11,1 %	9,3 %	10,71	14,79

	Décaissements/ApC* (millions de dollars des É.-U. constants de 2011)		Décaissements de l'Aide pour le commerce en taux de croissance réel		Décaissements de l'Aide pour le com- merce par habitant (dollars des É.-U. par personne)	
	Moyenne 2006-2008	Moyenne 2009-2011	Moyenne 2006-2008	Moyenne 2009-2011	Moyenne 2006-2008	Moyenne 2009-2011
Zambie	161,53	147,42	10,1 %	2,8 %	13,40	11,23
Zimbabwe	12,38	77,64	48,2 %	177,4 %	0,99	6,15
SADC	1 648,33	2 198,52	0,10	7,0 %	6,95	8,69
Algérie	129,54	67,54	-11,4 %	-17,5 %	3,83	1,91
Libye	12,28	15,40	597,4 %	-17,0 %	2,01	2,43
Mauritanie	85,06	133,59	48,8 %	18,5 %	26,36	38,52
Maroc	472,22	799,94	16,1 %	24,6 %	15,22	25,00
Tunisie	226,79	392,42	42,5 %	2,4 %	22,33	37,48
UMA	925,91	1 408,90	0,18	11,3 %	10,97	16,06

*ApC = Aide pour le commerce

Annexe 6

	Ratio décaissements-engagements/ApC*			Répartition sectorielle des décaissements/ApC (2006-2011)		
	Moyenne 2006-2008	Moyenne 2009-2011	Coefficient de variation (2006-2011)	Renforcement des capacités de production	Infrastructure économique	Réglementation et politique commerciales et ajustements liés au commerce
Bénin	82 %	107 %	47 %	38 %	61 %	1 %
Burkina Faso	129 %	60 %	51 %	54 %	45 %	1 %
Rép, centrafricaine	144 %	113 %	83 %	47 %	50 %	2 %
Tchad	883 %	95 %	170 %	42 %	57 %	1 %
Comores	95 %	72 %	64 %	60 %	39 %	1 %
Côte d'Ivoire	83 %	71 %	17 %	65 %	22 %	13 %
Djibouti	180 %	87 %	55 %	18 %	81 %	1 %
Égypte	67 %	121 %	50 %	34 %	60 %	6 %
Érythrée	79 %	171 %	81 %	44 %	55 %	0 %
Gambie	137 %	81 %	40 %	50 %	49 %	1 %
Ghana	65 %	82 %	40 %	52 %	47 %	1 %
Guinée	188 %	259 %	99 %	40 %	59 %	1 %
Guinée-Bissau	313 %	157 %	71 %	43 %	56 %	1 %
Kenya	141 %	41 %	124 %	43 %	57 %	1 %
Libéria	53 %	49 %	54 %	31 %	68 %	1 %
Libye	208 %	127 %	89 %	42 %	56 %	2 %
Mali	72 %	109 %	60 %	61 %	38 %	1 %
Mauritanie	137 %	143 %	79 %	37 %	62 %	1 %
Maroc	89 %	143 %	84 %	21 %	78 %	1 %
Niger	120 %	112 %	58 %	61 %	39 %	0 %
Nigéria	98 %	76 %	58 %	58 %	41 %	2 %
Sao Tomé-et-Principe	114 %	70 %	56 %	30 %	69 %	2 %
Sénégal	104 %	71 %	47 %	48 %	50 %	2 %
Sierra Leone	104 %	165 %	71 %	32 %	64 %	4 %
Somalie	47 %	102 %	66 %	77 %	22 %	1 %
Soudan	40 %	68 %	42 %	45 %	43 %	12 %
Togo	145 %	45 %	88 %	68 %	30 %	2 %
Tunisie	77 %	105 %	22 %	35 %	65 %	0 %
CEN-SAD	66 %	73 %	21 %	42 %	56 %	2 %
Burundi	84 %	62 %	27 %	43 %	47 %	10 %
Comores	95 %	72 %	64 %	60 %	39 %	1 %
RDC	85 %	51 %	47 %	34 %	63 %	3 %
Djibouti	180 %	87 %	55 %	18 %	81 %	1 %
Égypte	67 %	121 %	50 %	34 %	60 %	6 %
Érythrée	79 %	171 %	81 %	44 %	55 %	0 %
Ethiopie	69 %	112 %	38 %	34 %	65 %	0 %
Kenya	141 %	41 %	124 %	43 %	57 %	1 %
Libye	208 %	127 %	89 %	42 %	56 %	2 %
Madagascar	127 %	248 %	48 %	53 %	47 %	0 %
Malawi	75 %	66 %	14 %	75 %	24 %	1 %
Maurice	36 %	159 %	145 %	80 %	16 %	4 %
Rwanda	79 %	77 %	27 %	53 %	44 %	3 %
Seychelles	117 %	441 %	63 %	86 %	14 %	1 %
Soudan	40 %	68 %	42 %	45 %	43 %	12 %
Swaziland	94 %	43 %	90 %	69 %	27 %	4 %
Ouganda	112 %	68 %	42 %	44 %	54 %	2 %
Zambie	66 %	50 %	24 %	53 %	45 %	2 %
Zimbabwe	99 %	78 %	40 %	86 %	11 %	3 %
COMESA	71 %	67 %	15 %	43 %	55 %	3 %

	Ratio décaissements-engagements/ApC*			Répartition sectorielle des décaissements/ApC (2006-2011)		
	Moyenne 2006-2008	Moyenne 2009-2011	Coefficient de variation (2006-2011)	Renforcement des capacités de production	Infrastructure économique	Réglementation et politique commerciales et ajustements liés au commerce
Burundi	84 %	62 %	27 %	43 %	47 %	10 %
Kenya	141 %	41 %	124 %	43 %	57 %	1 %
Rwanda	79 %	77 %	27 %	53 %	44 %	3 %
Ouganda	112 %	68 %	42 %	44 %	54 %	2 %
Tanzanie	65 %	74 %	31 %	48 %	51 %	1 %
CAE	68 %	59 %	22 %	46 %	52 %	2 %
Angola	49 %	202 %	74 %	74 %	24 %	1 %
Burundi	84 %	62 %	27 %	43 %	47 %	10 %
Cameroun	48 %	60 %	39 %	31 %	65 %	3 %
Rép. centrafricaine	144 %	113 %	83 %	47 %	50 %	2 %
Tchad	883 %	95 %	170 %	42 %	57 %	1 %
Congo	87 %	64 %	41 %	23 %	76 %	2 %
RDC	85 %	51 %	47 %	34 %	63 %	3 %
Guinée Equatoriale	153 %	81 %	57 %	94 %	4 %	2 %
Gabon	90 %	256 %	104 %	55 %	44 %	0 %
Sao Tomé-et-Principe	114 %	70 %	56 %	30 %	69 %	2 %
CEEAC	65 %	59 %	17 %	39 %	57 %	4 %
Bénin	82 %	107 %	47 %	38 %	61 %	1 %
Burkina Faso	129 %	60 %	51 %	54 %	45 %	1 %
Cap Vert	109 %	161 %	50 %	17 %	83 %	0 %
Côte d'Ivoire	83 %	71 %	17 %	65 %	22 %	13 %
Gambie	137 %	81 %	40 %	50 %	49 %	1 %
Ghana	65 %	82 %	40 %	52 %	47 %	1 %
Guinée	188 %	259 %	99 %	40 %	59 %	1 %
Guinée-Bissau	313 %	157 %	71 %	43 %	56 %	1 %
Libéria	53 %	49 %	54 %	31 %	68 %	1 %
Mali	72 %	109 %	60 %	61 %	38 %	1 %
Niger	120 %	112 %	58 %	61 %	39 %	0 %
Nigéria	98 %	76 %	58 %	58 %	41 %	2 %
Sénégal	104 %	71 %	47 %	48 %	50 %	2 %
Sierra Leone	104 %	165 %	71 %	32 %	64 %	4 %
Togo	145 %	45 %	88 %	68 %	30 %	2 %
CEDEAO	73 %	75 %	23 %	50 %	48 %	1 %
Djibouti	180 %	87 %	55 %	18 %	81 %	1 %
Érythrée	79 %	171 %	81 %	44 %	55 %	0 %
Éthiopie	69 %	112 %	38 %	34 %	65 %	0 %
Kenya	141 %	41 %	124 %	43 %	57 %	1 %
Somalie	47 %	102 %	66 %	77 %	22 %	1 %
Soudan	40 %	68 %	42 %	45 %	43 %	12 %
Ouganda	112 %	68 %	42 %	44 %	54 %	2 %
IGAD	70 %	64 %	24 %	40 %	58 %	1 %
Angola	49 %	202 %	74 %	74 %	24 %	1 %
Botswana	280 %	283 %	50 %	60 %	39 %	2 %
RDC	85 %	51 %	47 %	34 %	63 %	3 %
Lesotho	186 %	79 %	118 %	16 %	82 %	2 %
Malawi	75 %	66 %	14 %	75 %	24 %	1 %
Maurice	36 %	159 %	145 %	80 %	16 %	4 %
Mozambique	82 %	84 %	28 %	43 %	55 %	2 %
Namibie	54 %	105 %	74 %	40 %	59 %	1 %
Seychelles	117 %	441 %	63 %	86 %	14 %	1 %
Afrique du Sud	126 %	92 %	42 %	80 %	18 %	3 %

	Ratio décaissements-engagements/ApC*			Répartition sectorielle des décaissements/Apc (2006-2011)		
	Moyenne 2006-2008	Moyenne 2009-2011	Coefficient de variation (2006-2011)	Renforcement des capacités de production	Infrastructure économique	Réglementation et politique commerciales et ajustements liés au commerce
Swaziland	94 %	43 %	90 %	69 %	27 %	4 %
Tanzanie	65 %	74 %	31 %	48 %	51 %	1 %
Zambie	66 %	50 %	24 %	53 %	45 %	2 %
Zimbabwe	99 %	78 %	40 %	86 %	11 %	3 %
SADC	69 %	67 %	15 %	52 %	46 %	2 %
Algérie	148 %	353 %	97 %	32 %	65 %	3 %
Libye	208 %	127 %	89 %	42 %	56 %	2 %
Mauritanie	137 %	143 %	79 %	37 %	62 %	1 %
Maroc	89 %	143 %	84 %	21 %	78 %	1 %
Tunisie	77 %	105 %	22 %	35 %	65 %	0 %
UMA	76 %	105 %	41 %	26 %	73 %	1 %

*ApC = Aide pour le commerce

Annexe 7

Liste des entités ayant répondu au questionnaire OMC-CUA-CEA sur l'Aide pour le Commerce et la stimulation du commerce intra-africain		
Pays	Communautés économiques régionales	Donateurs
Bénin	COMESA	Bilatéraux
Botswana	CEDEAO	Canada
Burkina Faso	SADC	Danemark
Burundi	CEEAC	Union européenne
Tchad	UMA	Allemagne
Comores		Japon
Côte d'Ivoire		Suède
Djibouti		Royaume-Uni
Egypte		États-Unis
Ethiopie		Multilatéraux
Gambie		BAD – Banque africaine de développement
Guinée		FMI – Fonds monétaire international
Kenya		CNUCED-Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
Lesotho		PNUD – Programme des Nations Unies pour le développement
Liberia		CEA - Commission économique pour l'Afrique
Malawi		ONUDI – Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
Mali		BM - Banque mondiale
Mauritanie		OMC – Organisation mondiale du commerce
Maurice		
Mozambique		
Niger		
Rwanda		
Afrique du Sud		
Soudan		
Swaziland		
Tanzanie		
Togo		
Zambie		
Zimbabwe (2 réponses)		

Annexe 8

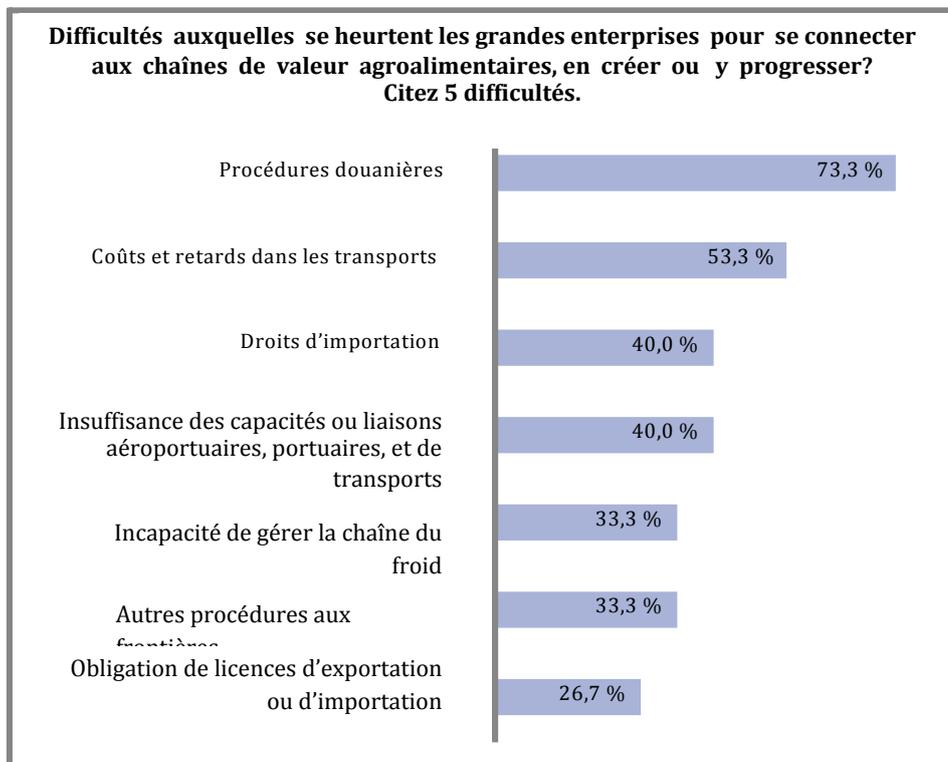
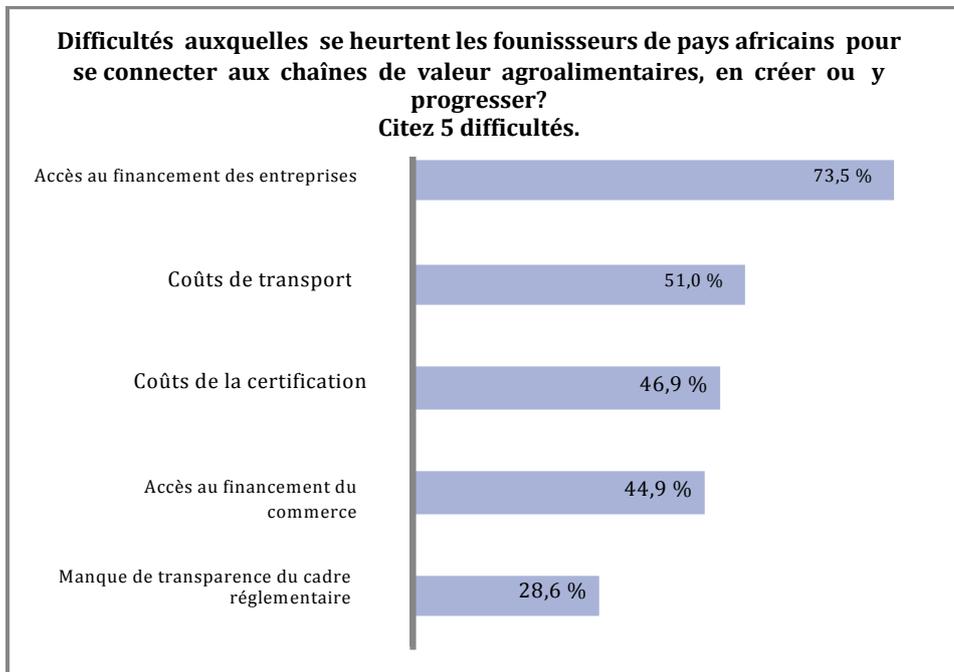
Études de cas africaines - Facteurs influant sur la valeur ajoutée et la participation aux réseaux de production		
Pays	Secteur de l'économie	Contraintes ou difficultés
Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria et Cameroun	Cacao	<p>Nécessité d'adopter une certification durable du cacao, qui peut être onéreuse.</p> <p>Accès onéreux et malaisé au financement. Dans le cas du Nigéria, les conditions d'emprunt vont jusqu'à 20-23 % par an pour les fonds de roulement.</p> <p>Carences en matière d'infrastructures (électricité, eau, télécommunications, routes/réseaux de transport) influant sur les coûts de production.</p> <p>L'accès aux marchés extérieurs pose problème en raison de la progressivité des droits. Par exemple, le Nigéria n'ayant pas signé d'accord de partenariat économique avec l'Union européenne, le pays ne peut bénéficier de marges de préférence commerciales de 4,2 % pour le beurre de cacao et de 6,1 % pour les boissons alcoolisées et les pâtisseries, soit un coût, pour le secteur de la transformation, de quelque 30 millions de dollars par an.</p> <p>L'accès aux compétences et au savoir-faire technologique pour progresser dans la chaîne de valeur de la transformation des fèves de cacao est difficile.</p>
Éthiopie	Café	<p>L'accès aux intrants pose problème et les entreprises doivent investir dans des emballages locaux pour exporter.</p> <p>Politiques publiques peu favorables – les impôts élevés, le manque de main-d'œuvre qualifiée et, dans une moindre mesure, la corruption font qu'il est difficile aux entreprises d'investir dans des installations de transformation.</p> <p>La qualité des matières premières (grains de café verts) a été qualifiée de médiocre selon les normes d'exportation.</p>
Kenya	Thé	<p>Tarifs élevés d'importation des intrants, difficultés d'accès aux intrants (en particulier la terre) et d'accès au financement; augmentation des coûts de production par la fiscalité, insuffisance des infrastructures, fluctuation des prix et de la disponibilité de l'électricité, télécommunications inadéquates entravant les liens entre le fournisseur et l'acheteur.</p> <p>Aucune politique de développement ambitieuse du thé, qui reste confiné à l'exportation en vrac et gagne peu de valeur.</p>
Kenya	Produits agroalimentaires (fruits et légumes frais transformés)	<p>La prolifération des normes privées représente une grande difficulté pour les exportateurs kényans, qui ont à faire face à 15 normes différentes (dont GlobalGAP, Tesco's Nature Choice, Marks & Spencer's Field to Fork et Fair Trade). À elle seule, l'introduction de la norme GlobalGap a augmenté les coûts de suivi pour les exportateurs de 30 à 40 %, entraînant un besoin de restructuration de la chaîne d'approvisionnement.</p> <p>Les difficultés d'approvisionnement local sont liées aux défaillances des infrastructures de transport (qui entravent la circulation des produits périssables et retardent les envois par avion), les coûts liés aux fluctuations, la disponibilité de l'électricité et l'accès au financement.</p> <p>Les questions de sécurité entraînent un enchérissement des coûts de production (services de sécurité) ; il en est de même de la corruption.</p>
Égypte	Textiles et habillement	<p>La capacité nationale de teinture du coton local est insuffisante ; la filature et le tissage se font avec des machines de plus de 25 ans, appartenant à des entreprises publiques.</p> <p>Gestion médiocre et livraisons peu fiables.</p>

Études de cas africaines - Facteurs influant sur la valeur ajoutée et la participation aux réseaux de production		
Pays	Secteur de l'économie	Contraintes ou difficultés
Nigéria	Pétrole	Les problèmes liés aux réseaux de transports routiers, à la sécurité et à l'accès au financement ont été cités parmi les obstacles qui s'opposent à l'ajout de valeur au niveau local. Suivi médiocre des politiques pour l'incorporation d'éléments locaux, dû au manque de capacités de l'autorité responsable (NNPC), s'expliquant par un financement insuffisant et par les lacunes de la législation.
Zambie	Cuivre	Les fournisseurs locaux manquent de personnel technique formé et expérimenté; manque d'expérience internationale des équipes de direction, carences en matière d'infrastructures (système ferroviaire et manque d'informations aux frontières), électricité peu fiable et faible soutien de l'État.
Ghana	Or	Compétitivité affaiblie par le manque d'infrastructures (routes en mauvais état, absence de réseau ferroviaire) et les pénuries d'électricité, l'accès limité au financement, la corruption et l'insécurité.

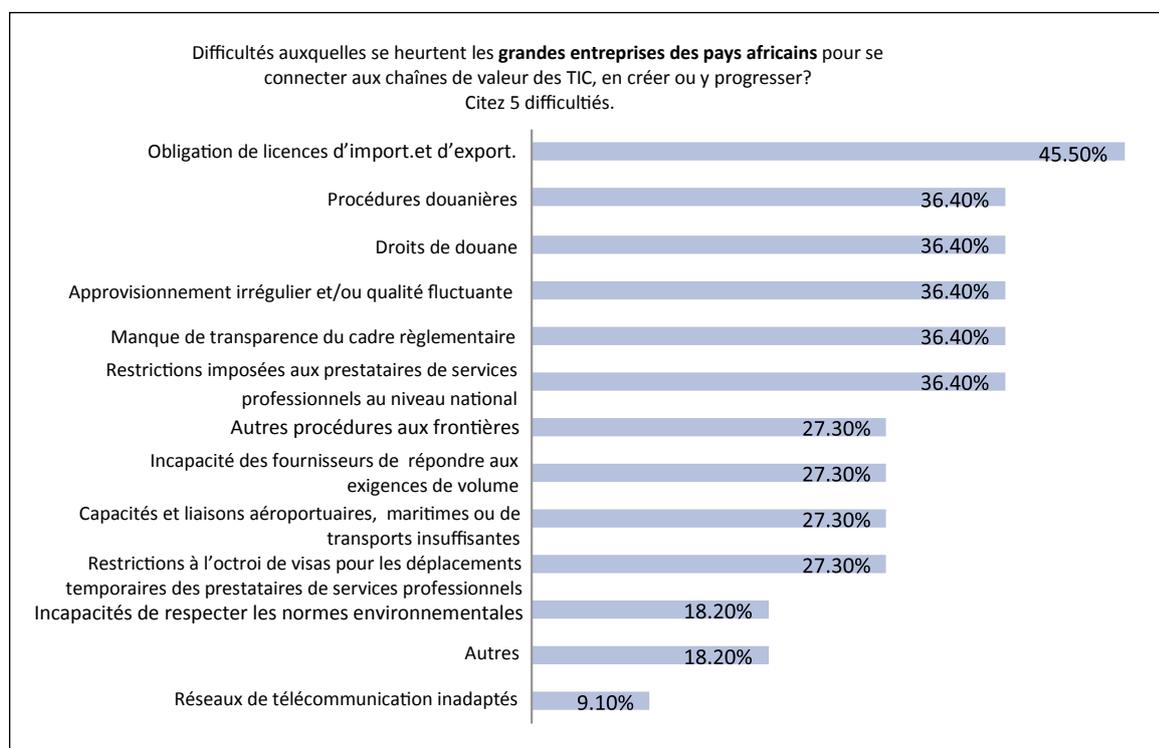
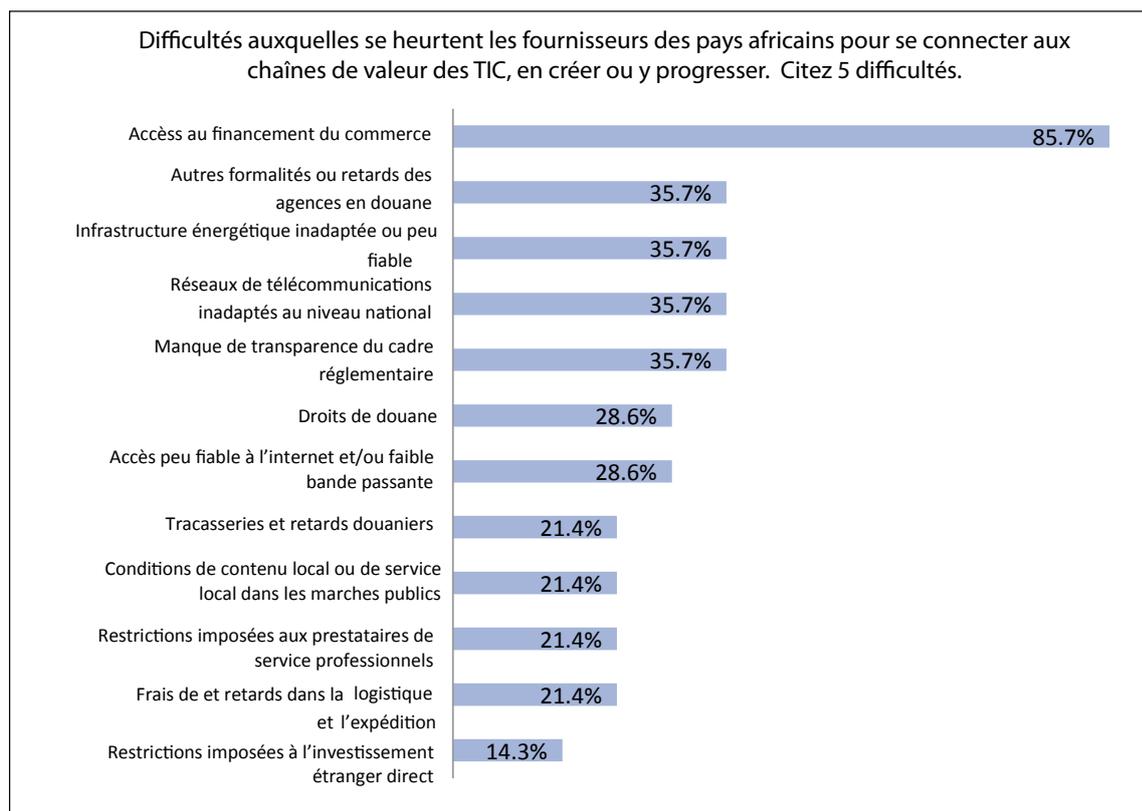
Source: CEA, 2013a.

Annexe 9

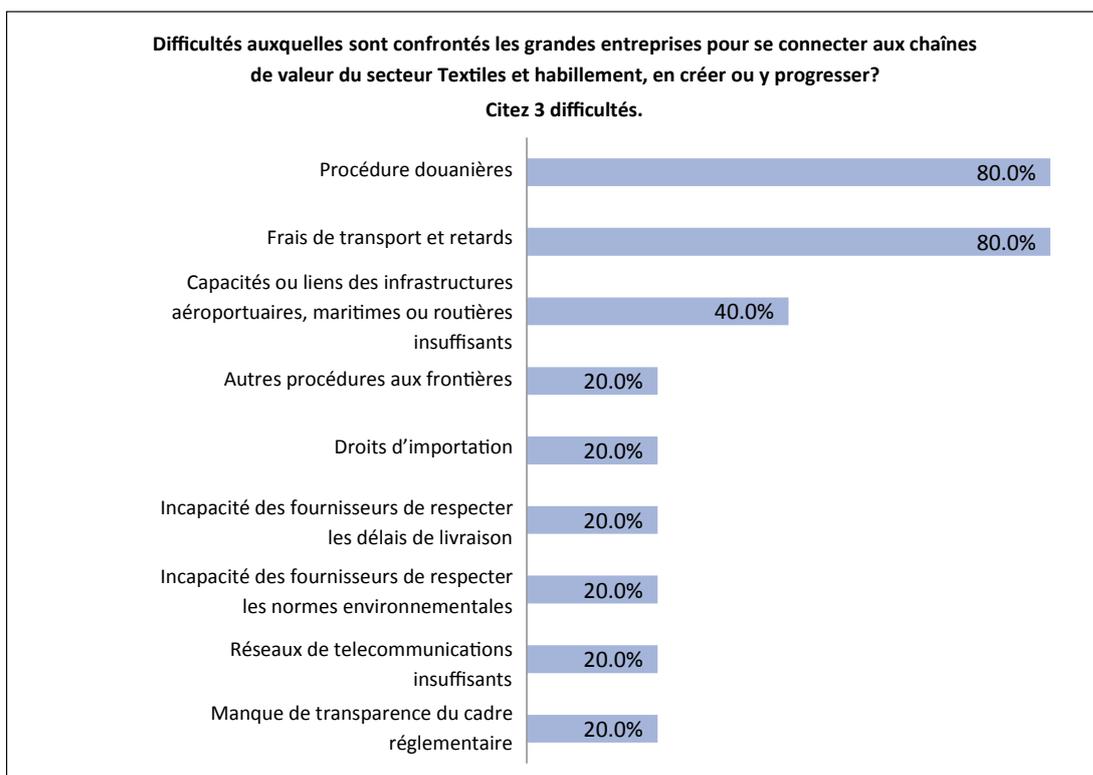
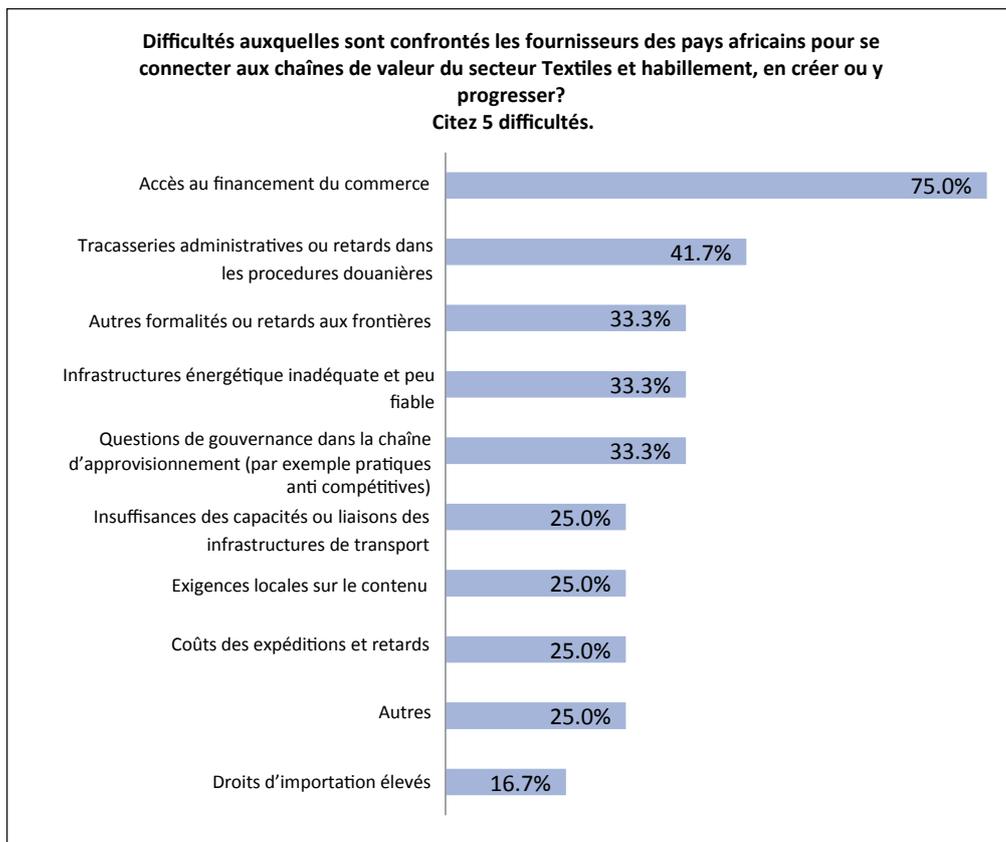
Questionnaire OMC- OCDE - Réponses du secteur agroalimentaire (62 réponses, dont 47 de fournisseurs de pays en développement et 15 de grandes entreprises)



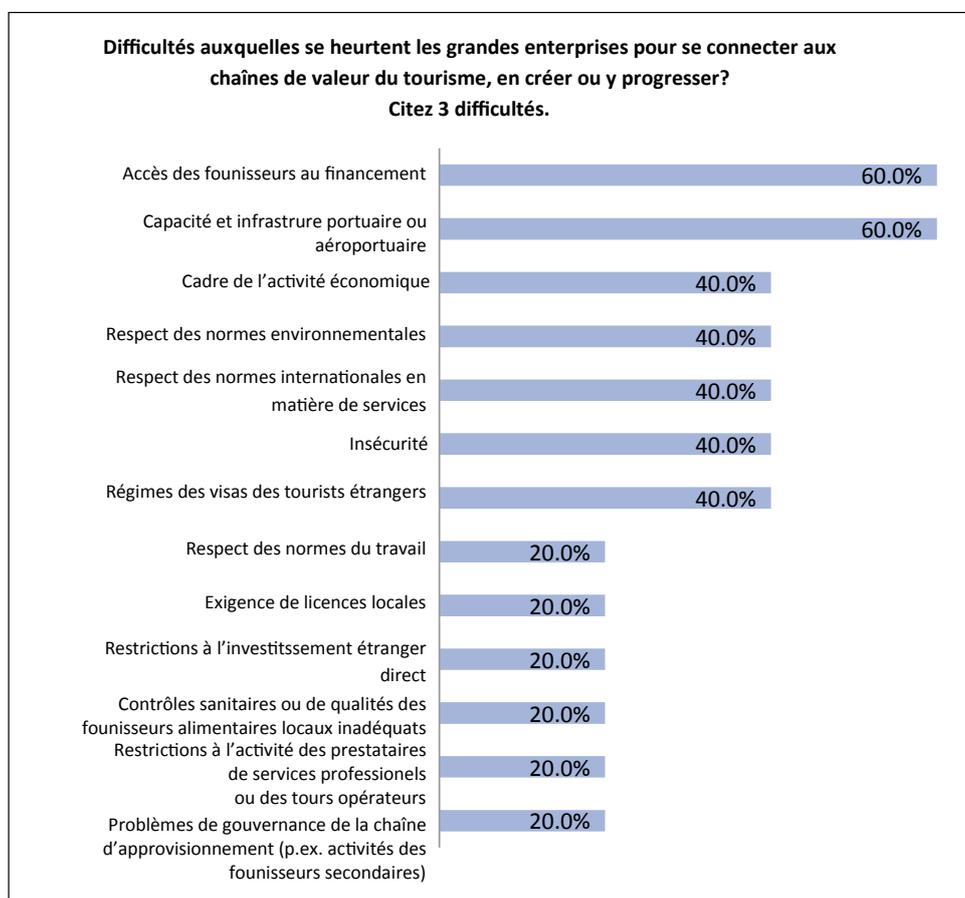
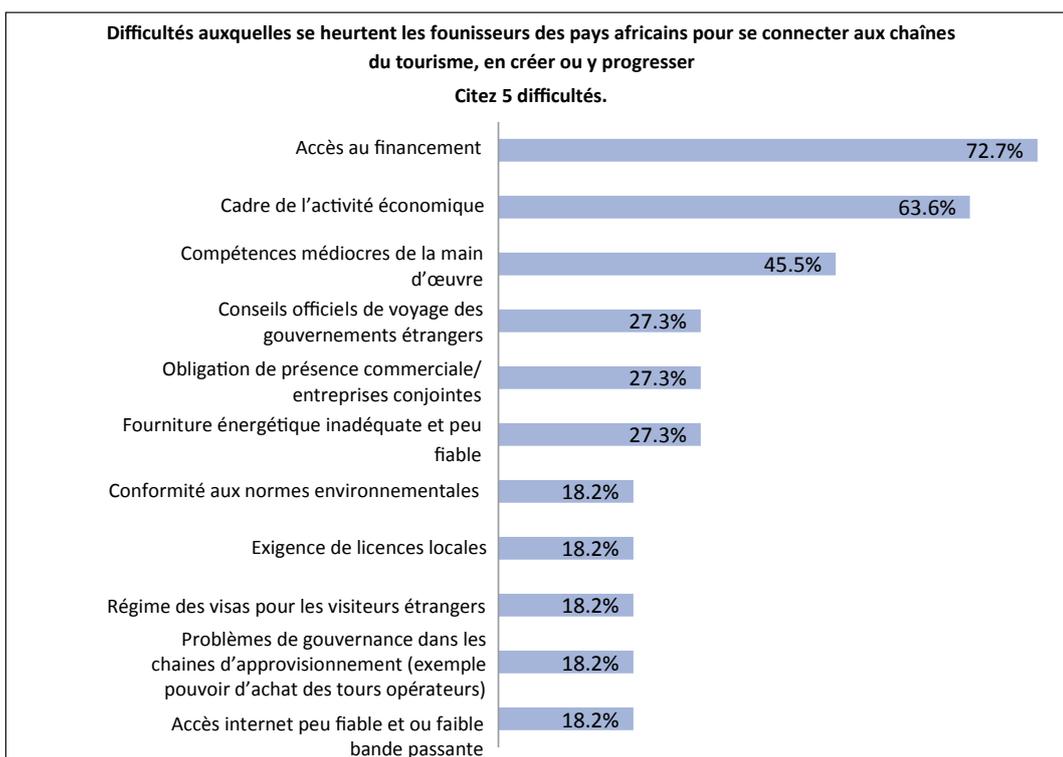
Questionnaire OMC- OCDE - Réponses du secteur des TIC (26 réponses dont 14 des fournisseurs des pays en développement et 12 de grandes entreprises)



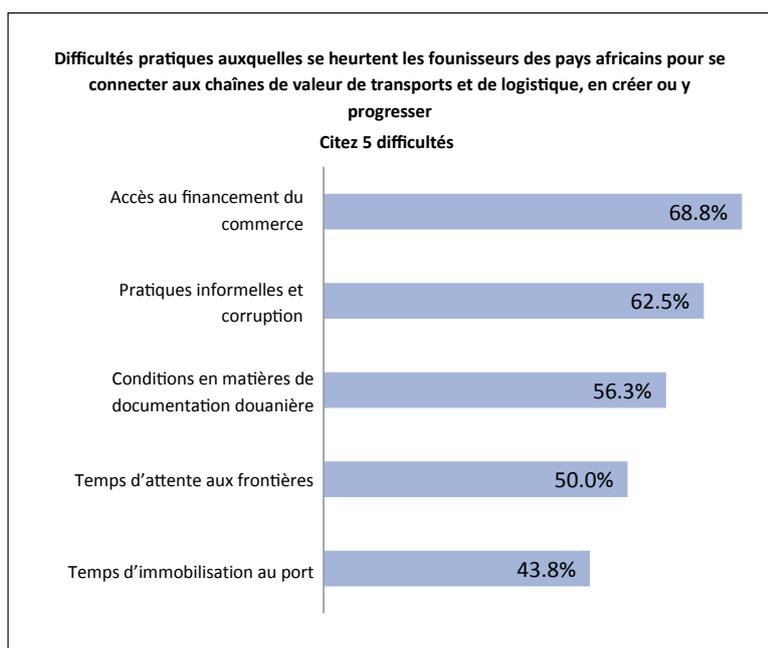
Questionnaire OMC- OCDE - Réponses du secteur textiles et habillement (18 réponses dont 13 des fournisseurs des pays en développement et 5 de grandes entreprises)



Questionnaire OMC- OCDE - Réponses du secteur du tourisme (15 réponses dont 10 des fournisseurs des pays en développement et 5 de grandes entreprises)



Questionnaire OMC- OCDE - Réponses du secteur des transports et de la logistique (16 réponses, provenant toutes des fournisseurs des pays en développement)



Note statistique

Sauf indication contraire, toutes les données de l'Aide pour le Commerce analysées dans le présent rapport sont fondées sur les éléments fournis par la base de données du CRS de l'OCDE-CAD, consultée le 24-04-2013. Alors que, pour des raisons de comparaison, les données de l'Aide pour le commerce sont présentées par tête d'habitant (ou en proportion du PIB), les chiffres correspondants sont combinés avec population/suite de PIB de la Division des statistiques des Nations unies. Les données présentées dans la section 3 sur le rôle de l'Aide pour le commerce pour stimuler le commerce intra-africain sont basées sur des réponses directes au questionnaire en ligne de l'OMC CUA-CEA. Enfin, les données présentées dans l'Annexe 9 sur les statistiques et résumées dans la section 4 sont tirées des réponses au questionnaire pour le secteur privé, géré conjointement par l'OMC et l'OCDE.

Remerciements

Le rapport «Renforcement des capacités en matière de commerce pour la transformation de l'Afrique - un examen critique de l'Aide pour le commerce» a été préparé pour le quatrième examen global de l'Aide pour le commerce par la Commission économique pour l'Afrique (CEA), sous la direction de Carlos Lopes, Secrétaire exécutif de la CEA, Le rapport a été préparé par Giovanni Valensisi, de la CEA, sous l'orientation et la supervision générale de Stephen Karingi, Directeur de la Division du commerce et de l'intégration régionale de la CEA, Nos sincères remerciements vont à Frans Lammersen, William Hynes, Ann Gordon et Mark Baldock, de l'OCDE pour avoir facilité l'accès aux données du CRS sur l'Aide pour le Commerce ; SIOPE Ofa, de la CEA, et Aimé Murigande, de l'OMC, ont fourni de précieux éléments d'analyse sur les chaînes de valeur mondiales et sur les conclusions du questionnaire de l'OMC-OCDE, respectivement, Des commentaires utiles ont été reçus également par Laura Paez, Simon Mevel, et Yungju Oh Carolina, de la CEA, et par les participants au séminaire régional conjoint OMC-CEA sur « L'Aide pour le commerce et les perspectives du commerce et du développement de l'Afrique »,